

Un projet devient réalité

Le Forum André Naud

Congrès de fondation Cap de la Madeleine 15 novembre 2006

Un projet devient réalité

Le Forum André Naud

Congrès de fondation Cap de la Madeleine 15 novembre 2006

Présentation

La parution de cette deuxième brochure, Le Forum André-Naud (2) coïncide avec la mise au monde du mouvement : son congrès de fondation. Nous sommes le 15 novembre 2006 à la Maison de la Madone, Cap de la Madeleine. Une naissance qui survient durant le « mois des morts »... mais nous ne sommes pas superstitieux. La dernière section de la brochure a été prévue pour utilisation en cours d'assemblée fondatrice.

- Les six premières sections abordent des questions susceptibles d'intéresser le membership du Forum - (et d'autres personnes bien sûr) parce qu'elles concernent la mission de l'Église dans notre monde et qu'elles offrent matière à réflexion et à débat. Or la pensée autonome et la prise de parole libre et responsable en cette matière constituent les raisons d'être de notre regroupement. Comme la fois précédente, la fabrication de notre brochure doit davantage aux ciseaux qu'au stylo. Une façon de dire que la majorité des textes qui la composent avaient déjà été publiés ailleurs. «mais cela peut changer ... si le Forum décide de se doter d'un véhicule prioritairement disponible pour la prise de parole de ses membres.

- La première section présente quelques éléments du courrier récent de nos évêques. Les échanges épistolaires reproduits ici manifestent un malaise assez profond dans les relations pasteurs et fidèles. Faut-il le déplorer? Ce n'est pas bien sûr l'idéal! Ce serait pourtant un plus grand mal de ne plus se parler du tout; de s'ignorer. Comme je l'ai déjà écrit à nos évêques: « 1\ arrive parfois que dans une famille, où l'on s'aime pourtant, l'accès à un dialogue plus authentique et plus fécond passe par la porte étroite d'un affrontement... »

- Les 42 signataires de la lettre reproduite ici appartiennent à huit diocèses. Combien d'Évêques seraient disposés à rencontrer leurs diocésains signataires de cette lettre? Et, pourquoi pas, les inviter à leurs tables. Cela ne les obligerait pas à se plier à l'opinion de leurs invités, mais ils pourraient les accueillir comme personnes et membres de leurs Églises; ils pourraient les écouter et exprimer leur propre pensée et leur expérience. C'est eux qui ont « la charge du troupeau ». Pour cela même, ne devraient-ils pas se considérer les premiers responsables du dialogue? Il y a plus grave que l'affrontement à l'intérieur de l'Église; c'est le silence de tous ceux et celles qui ont quitté leur Église déçus ou blessés.

- De l'événement « Message à nos Évêques » provoqué par la Conférence religieuse canadienne il ressort au moins deux questions à débattre. Tout d'abord, comment expliquer l'étonnement des Évêques face à une analyse si largement partagée par les Supérieurs(es) religieux(es) et un grand nombre d'autres témoins? Surprise qui les a provoqués à douter de la représentativité de ce message. Une réflexion très souvent entendue: nos Évêques vivent-ils dans une bulle? .. Autre question: une fois le choc encaissé... cette analyse va-t-elle susciter le désir de se parler davantage et d'en arriver à un dialogue fécond?

- La contribution d'André-Naud concernant la prise de parole épiscopale s'avère tout-à-fait pertinente. Est-ce utopique de suggérer à nos Évêques d'en débattre entre eux, de la façon la plus rigoureuse possible, en permettant à chacun d'exprimer sa pensée et son expérience sur une question aussi centrale dans l'exercice de leur charge, et pour la vie de leurs Églises respectives? On y traite de la prise de parole, mais aussi des silences. Le théologien en arrive à dire: « Dans le cadre (entendre: le mode de fonctionnement) qui tend à s'installer (entre Rome et les Église locales) la crédibilité des deux magistères est largement mise en cause; celle du magistère de Rome qui impose le silence, celle du magistère des évêques dispersés qui acceptent presque systématiquement de se conformer ou de ne rien dire »
- « Pour un dialogue évangélique » - c'est le titre qui coiffe la réponse de l'Évêque de Québec à la lettre des 42: « Nos Évêques ont peur devant Rome» Un dialogue évangélique ... qu'est-ce à dire? Nous pouvons penser qu'il s'agit d'un dialogue où chacun des interlocuteurs réfère à l'Évangile pour fonder son propos, et accepte par ailleurs d'être questionné par lui; et cela sans qu'aucun ne s'approprie l'Évangile comme un bien propre. Un dialogue évangélique ne garantit pas un accès rapide à la bonne entente ou à un royaume féerique où « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. » La référence et la fidélité à l'Évangile peut conduire à l'expression d'un désaccord et même d'une colère. L'Évangile peut provoquer une dissidence; il peut amener un croyant à dire NON à celui qui veut s'imposer à lui au nom du même Évangile.
- L'expérience du Père Camilo Maccise décrite dans la section 4 sous le titre « La violence dans l'Église» ne remonte pas au temps de l'Inquisition mais à celui de Jean-Paul II. C'est, on ne peut plus, « contemporain».
- Au cours d'un débat public récent, Mgr Blanchet- Évêque de Rimouski remerciait Gregory Baum en faisant allusion au cadeau qu'il venait de nous faire en publiant son livre « Étonnante Église» A retenir, cette intention de fond chez (l'auteur: « Ce qui m'intéresse avant tout c'est de faire ressortir le pouvoir qu'a l'Église, en fidélité à l'Évangile, de modifier son enseignement traditionnel »
- Des malins pourraient dire: « Voilà au moins un pouvoir dont l'Église n'abuse pas» Mais si, de l'avis d'un grand nombre l'Église est si lente à réviser son enseignement, à la lumière de l'expérience humaine qui évolue, des conditions de vie qui changent, des sciences qui progressent. .. si l'Église n'est pas assez à l'affût des « signes des temps» c'est sans doute, pour une part, par défaut d'une opinion publique dans l'Église. Qui prend aujourd'hui au sérieux le sensus fidelium après l'expérience d'Humanae Vitae qu'on a étiquetée comme « la condamnation de la pilule »?
- Que le magistère prenne en compte ou non l'expérience des fidèles quand il formule son enseignement... son discours est-il oui ou non immuable? C'est le thème de la section 5
- Dans la section 6 nous évoquons deux initiatives récentes prises dans des communautés chrétiennes concernant la Condition homosexuelle. Est-ce que ces expériences peuvent en inspirer d'autres? Est-ce que cela peut non seulement donner à réfléchir, mais également inciter à agir?
- Enfin, en appendice nous présentons une étude qui vient de sortir en librairie: le

livre de Gilles Routhier: Vatican" herméneutique et réception. Un tel travail présente pour nous un intérêt particulier puisque le Forum - dans les énoncés qui le définissent- affirme qu'il « considère comme références fondatrices et sources d'inspiration privilégiées les apports significatifs du Concile Vatican II à la vie de "Église ...

- Cet ensemble de textes est précédé d'un Prologue ou texte introductif. Nous l'avons trouvé - ou plutôt il s'est présenté à nous- au moment où s'élaborait cette brochure. Il venait d'un livre de Bernard Feillet qui a pour titre l'Errance (DDB 1997 - 163 pages) Il formulait d'une façon enviable la pensée et les préoccupations qui sous-tendent non seulement notre présente collection de textes mais l'aventure elle-même du Forum André-Naud. Ainsi, vous pourrez y lire:
 - «Une étape décisive et urgente pour la vie de "Église est que se rétablisse la confiance réciproque entre les responsables et l'ensemble du peuple chrétien ... » (p.1 07)
La liberté de Pensée et d'expression n'est-elle pas essentielle à l'authenticité des rapports et de là . à la confiance réciproque?
 - « Plus qu'aucune institution l'Église est menacée par la pensée unique... » (p.107)
La liberté de pensée et de parole que nous ambitionnons cultiver n'est-elle pas "antidote à la pensée unique?
 - «Les responsables ... oublient facilement que sans la vitalité des fidèles qui les conduit à se tourner vers Dieu ... leur orthodoxie serait une lettre morte» (p.1 04)
 - N'aspirons-nous pas à bâtir sur le terrain ici et maintenant. "Église de Lumen Gentium où le peuple de Dieu a priorité sur la hiérarchie et les différents ministères oui s'emploient à son service?

Bonne Lecture

Claude Lefebvre

En guise de PROLOGUE

L'errance

Bernard Feillet D.D.B. (1997)

Une des grandes responsabilités du peuple chrétien à l'égard du monde est d'aider les responsables de l'Église à sortir de leur isolement, en les mettant en communion avec les forces spirituelles qui animent ce monde.

Une étape décisive et urgente pour la vie de l'Église est que se rétablisse la confiance réciproque entre les responsables et l'ensemble du peuple chrétien. Il ne s'agit pas tant que les uns confient des responsabilités aux autres, mais que tous se découvrent tout d'abord responsables les uns des autres et qu'ils soient ainsi attentifs aux besoins du monde.

Plus qu'aucune institution l'Église est menacée, alors que sa diversité devrait l'en préserver, par la pensée unique. Pour ma part, je ne me suis jamais senti autant responsable de l'ensemble de l'Église qu'à partir du moment où j'ai découvert que je ne pensais pas comme les autres et que les autres ne pensaient pas comme moi. Grâce à eux, je ne pouvais prétendre détenir la vérité et ainsi, modestement, j'explorais la voie qui était la mienne. Il faudrait vivre dans l'Église une communion assez forte pour qu'au lieu de nous exclure les uns les autres en raison de nos différences, nous puissions non seulement nous comprendre, mais nous encourager à enrichir la vérité commune par la vérité singulière de chacun, celle qui relève de son itinéraire, de son expérience, de sa confrontation au mystère de Dieu, de sa rencontre des hommes.

Le dynamisme que crée en chacun la recherche de la vérité est une tension heureuse vers l'unité, alors que la contrainte qu'impose la soumission à une vérité établie est une crispation malheureuse sur une des étapes du chemin vers cette unité.

Les responsables ont toujours peur que les fidèles dévient de la vraie foi dont ils s'estiment les seuls garants. Us oublient facilement que sans la vitalité des fidèles qui les conduit à se tourner vers Dieu, à s'adresser à lui pour le meilleur et pour le pire, qui leur permet de rendre présents, à travers leur cœur et leur chair, les sentiments d'amour que Jésus a portés à tous les êtres, de se livrer comme lui à leur destin unique, leur orthodoxie serait une lettre morte. Ils oublient même qu'ils ont eux aussi été les fidèles et que tout ce qu'ils sont devenus était déjà là, avant qu'ils ne deviennent chefs des clercs. Ils ont perdu le souvenir de cette époque heureuse où ils livraient spontanément leurs sentiments et leur prière, sans se demander si cela convenait à leur fonction, puisqu'ils n'avaient pas de fonction, et où ils ne doutaient pas d'être épris de Dieu puisque personne n'attendait d'eux une attitude édifiante. En un sens, tellement occupés par leur fonction, ils n'ont plus en eux-mêmes la spontanéité qui leur permettrait de savoir s'ils sont toujours croyants. Ce risque, inhérent à la fonction de responsable religieux, de ne plus savoir qui on est d'un point de vue spirituel, ne menace pas seulement les garants désignés de l'orthodoxie, il compromet l'authenticité de tous ceux qui exercent une charge dans l'Église, qu'ils soient clercs ou laïcs.

Section 1

Coup d'œil sur le courrier de nos Évêques

- Nos Évêques ont peur devant Rome
- Lettre-réponse de l'Évêque de Gatineau
- Réaction de l'Évêque du Québec
- Deux lettres aux Évêques du Québec les informant du projet Forum André-Naud

Collectif de 42 laïcs Issus de huit diocèses

Le mercredi 14 juin 2006

« Nos évêques ont peur devant Rome »

Au début du mois de mars 2006, un message de la Conférence religieuse canadienne (CRC) adressé aux évêques Catholiques du pays était rendu public et faisait grand bruit dans les médias. À partir d'un sondage réalisé auprès des membres de 230 congrégations religieuses dans tout le Canada, ce document interpellait nos évêques dans la perspective de leur visite ad limina, qui a eu lieu du 1er au 15 mai dernier - une visite que les évêques font au pape tous les cinq ans pour lui rendre compte de la situation des Églises diocésaines dont ils ont la charge.

Ce message, véritable cri du cœur, parlait de l'égalité des femmes dans l'Église, du mariage des prêtres, de l'accueil des exclus (personnes homosexuelles, divorcées, etc.), de la créativité liturgique et pastorale, de l'accompagnement, les quêtes de sens de nos contemporains, de l'inculturation de l'Évangile et du renouvellement de la pertinence sociale de la foi : www.crc

Les religieuses et les religieux sont souvent sur la ligne de front, dans différents milieux sociaux et ecclésiaux. Ils sont témoins des nombreuses critiques et incompréhensions soulevées par le discours et les positions officielles du catholicisme sur toutes ces questions.

Solidaires des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses du «peuple de Dieu», Ils invitaient donc - avec pondération, mais fermeté - les autorités ecclésiales à l'écoute et au dialogue. Quoi de plus élémentaire! Plusieurs catholiques d'ici se sont identifiés à ce message et étaient reconnaissants envers la CRC d'exprimer haut et fort ce qu'ils pensaient sans avoir d'espace pour le dire et être entendus.

Une fin de non-recevoir

La réaction officielle des évêques à cette Interpellation a été désastreuse: embarrassée et maladroite, si ce n'est cavalière et de mauvaise foi. La panique, devant ce qu'ils considéraient être une patate chaude les obligeant à confronter les autorités romaines sur des enjeux pourtant incontournables, explique probablement une part de cette réaction.

Au lieu de se faire les porte-parole des communautés chrétiennes dont ils sont les pasteurs, de «relayer» au pape les fruits du discernement des croyants d'ici et d'assurer ainsi la liberté d'initiative et le respect de leurs Églises diocésaines, trop d'évêques acceptent que leur leadership soit de plus en plus réduit par Rome à un rôle de préfet de discipline. Or, ce centralisme romain - sclérosé et uniformisant - dénature l'ecclésiologie du concile Vatican II.

Silence médiatique et surdité romaine

Lors de la visite ad limina, a-t-on sérieusement discuté des enjeux soulevés par le message de la CRC? Comment nos évêques en ont-ils rendu compte? quelle a été la réaction du pape et de son entourage? En contraste avec le battage médiatique survenu lors de la publication de ce document, aucun média ne s'est préoccupé de la chose.

Ainsi, pas un journaliste ne s'est intéressé au discours que Benoît XVI a livré aux évêques du Québec à la fin de leur visite. Ce discours (www.eveques.qc.ca) contenait pourtant la «réponse» au message de la CRC.

A la demande sincère d'écoute et de dialogue dans l'Église qui y était formulée, le pape a répliqué par un rappel à l'ordre. Selon lui, les religieux doivent développer «une solide communion ecclésiale» et manifester «une unité profonde (...) avec l'Église et ses pasteurs en «accueillant et diffusant la doctrine de l'Église dans son intégrité et son intégralité. »

Point à la ligne. En assimilant ainsi l'unité à la soumission et à l'obéissance, la hiérarchie romaine démontre qu'elle ne veut rien entendre. Cette surdité est inacceptable, car une authentique <communion> en Église ne saurait signifier le refoulement des problèmes, des tensions ou des débats qui s'imposent.

Prendre la liberté

Quand la CRC et ses 22 000 membres - dont la loyauté et l'engagement ne peuvent être remis en doute - se font rabrouer et éconduire de la sorte par les autorités ecclésiastiques, ils apparaissent comme des prophètes qui crient dans le désert. Quand nos évêques ont peur ou refusent de se tenir debout devant Rome, ils se désolidarisent de leur peuple au risque d'apparaître - aux yeux de certains - comme ces "bergers mercenaires" dont parle la Bible.

A titre de croyants de la base, qu'en conclure? Qu'il ne sert à rien, à court ou à moyen terme, d'espérer de la hiérarchie de notre Église des décisions permettant de débloquent les impasses, de même que le soutien auquel nous aurions droit dans nos initiatives en ce sens. Mettons plutôt nos énergies ailleurs. Nous sommes aussi l'Église, alors parlons et agissons!

Investissons les pistes entrouvertes par la CRC : préparons-nous à choisir des femmes, des hommes mariés ou toute autre personne compétente pour assurer le leadership de nos communautés; créons de nouveaux modes de rassemblement; reconnaissons pleinement comme certaines communautés chrétiennes le font déjà - les personnes homosexuelles et divorcées; développons des lieux de discernement et d'inculturation; débattons ouvertement des enjeux moraux, sociaux et politiques; engageons-nous pour la justice.

Si tout cela s'impose, faisons-le et ça se fera! Le risque de la liberté dans la foi est tout ce qu'il nous reste... en attendant que les autorités de l'Église se reconvertissent à l'écoute et au dialogue!

Les signataires :

Jean Bacon (Montréal); Richard Bergeron (La Malbaie), Dominique Boisvert (Montréal), Guy Bonin (Montréal) Normand Breault (Montréal) Hélène Chénier (Montréal) Louis Cornelier (Joliette), Thérèse De Clerck (Longueuil) Louisa Defoy (Montréal) Pierre Dufresne (Gatineau)~Bruno Gagnon, (Québec) Louis-Marie Gagnon (Montréal) Elizabeth Garant (Longueuil) Claude Giasson (Montréal); Gisèle Gingras (Montréal); André Godin (Sherbrooke), Marie Gratton (Sherbrooke); Anne-Marie Larose (Cap-Rouge) Gérard Laverdure (Montréal) Claire LeBlanc (Gatineau) Sylvia Marion (La Malbaie) Louise Mélançon (Sherbrooke) Claude Michaud (Ottawa) Georges Pagé (Montréal) Martin Parent (Québec) Hélène Pelletier, Baillargeon (Montréal), Jean-Philippe Perreault (Québec), David Piché (Montréal) Gilles Milette (Longueuil); Réjean Plamondon (Montréal) Lucille Plourde (Montréal) Jeannette Pomerleau (Longueuil) Jean-Claude Ravet (Montréal) Edith Richard (Montréal) Denise Robillard (Montréal) Caroline Sauriol (Montréal), Michaël Séguin (Valleyfield) Marc-André Tardif (Montréal), Annie-Claudine Tremblay (Montréal) Micheline Trépanier (Longueuil) Jean Trudeau (Longueuil) Marco Veilleux (Montréal).

Réaction de l'Évêque de Gatineau

Lettre ouverte pour Le Droit

Visite des évêques du Québec à Rome

Le Droit du 17 juin dernier a publié un texte intitulé: « Nos évêques ont peur devant Rome », et signé par « 42 laïcs issus de 8 diocèses », dont 2 de Gatineau. Dans un jugement sévère sur la visite récemment faite au Vatican par les 32 évêques du Québec, ces auteurs nous affublent du titre de « bergers mercenaires », et nous étiquettent de « mauvaise foi ». Et ils affirment que nous n'avons pas relayé au pape les fruits du discernement des croyantes et des croyants d'ici. Ces signataires doivent tout de même se souvenir qu'ils ne sont pas les seuls dans notre Église à chercher dans le discernement la volonté actuelle de Dieu sur notre Église et notre monde.

Ces signataires prétendent résumer le message de la CRC (Conférence Religieuse Canadienne) aux évêques en disant qu'il parlait « de l'égalité des femmes dans l'Église, du mariage des prêtres, de l'accueil des exclus (personnes homosexuelles, divorcées, etc.), de la créativité liturgique et pastorale, de l'accompagnement des quêtes de sens de nos contemporains, de l'inculturation de l'Évangile et du renouvellement de la pertinence sociale de la foi. » Ce n'est pas à moi à juger si ce résumé rend compte de tous les aspects du message de la CRC ni si ce message de la CRC reflète adéquatement les pensées de ses membres.

Mais notre rapport commun au pape et à la curie romaine, et le message final qui fut prononcé devant le pape par notre président (on trouve un résumé du premier et le texte complet du second sur le site Interne des évêques du Québec www.eveques.qc.ca) laissent voir que nous avons abordé toutes ces questions avec les congrégations concernées. Nous nous sommes aussi assurés que ces mêmes congrégations ont pris connaissance du texte de la CRC. Je considère donc que nous avons bien transmis aux personnes oeuvrant au Vatican le message reçu.

Par ailleurs, il me semble que l'article des 42 signataires met sur le même pied bien des sujets d'importance, de portée et de sens bien différents.

Certaines questions touchent la foi de l'Église catholique, sa lecture des Écritures et sa conception des sacrements, et ce sont donc des questions vitales pour notre Église. Je pense que tel est le cas de la définition du mariage, de l'ordination des femmes, et jusqu'à un certain point de la créativité liturgique et sacramentelle en autant qu'elle touche à la vérité des sacrements tels que voulus par Jésus. Le Cardinal Martini, alors qu'il était évêque de Milan, a affirmé que de telles questions ne peuvent se dénouer qu'à travers le discernement d'un concile œcuménique. Prétendre qu'une visite de quelques évêques à Rome peut dénouer de tels nœuds, c'est se leurrer.

D'autres questions sont disciplinaires. Tel est le cas de la possibilité d'ordination d'hommes mariés. L'Église Catholique dans sa partie orientale a toujours gardé et conserve encore aujourd'hui la pratique d'ordonner des hommes célibataires et des hommes mariés, même si les évêques y sont toujours célibataires. L'Église catholique latine a fait un autre choix, qu'elle pourrait réviser mais qu'elle n'a pas cru devoir changer lorsqu'elle a examiné la question, par exemple lors le synode mondial de 1971.

D'autres questions sont pastorales. Et nous avons abondamment discuté de ces questions avec les personnes responsables des congrégations romaines et avec le pape. Souvent le langage employé dans les documents romains fait problème. D'autres fois, ce sont nos relations humaines et chrétiennes locales qui sont en déficit. Et en fait nous

manquons toujours de miséricorde les uns envers les autres alors que nous croyons à un Dieu de miséricorde. Nous avons bien du chemin à faire dans ces domaines et nous avons à nous aider à y progresser, afin de chercher à marcher dans la vérité, la charité et l'unité.

Enfin, les signataires ont parlé du renouvellement de la pertinence sociale de la foi. Sur ce point, je suis convaincu que nous sommes bien loin de vivre les positions défendues par l'Église catholique, telles que résumées récemment dans le « Compendium de la doctrine sociale de l'Église ». Si notre foi évangélique n'a pas plus d'impact sur la vie familiale, politique, économique, sociale, culturelle, mondiale, cela dépend de nous et nous devons pas à aller à Rome pour vivre les conséquences sociales de notre foi!

Le dernier paragraphe du message des 42 signataires me laisse perplexe. J'aime mieux la réponse qu'un jour le grand humaniste Érasme a faite à Luther lui reprochant de continuer à vivre dans cette Église : « Je supporte cette Église, dans l'attente qu'elle devienne meilleure, étant donné qu'elle aussi doit me supporter, dans l'attente que je devienne meilleur ».

Roger Ébacher Évêque de Gatineau 27 juin 2006

Réaction de l'Évêque de Québec

Les évêques ont peur de Rome

Pour un dialogue évangélique

Je ne peux qu'encourager votre volonté d'ouvrir des pistes neuves pour accueillir avec plus d'amour les personnes qui se sentent exclues dans notre Église. Je ne peux que vous encourager également à créer de nouveaux modes de rassemblement qui répondront à votre désir de communiquer cette présence de Jésus-Christ tout en vous effaçant en Lui.

Il est bien vrai que Dieu ne peut se rendre présent au monde que par ses témoins, c'est à travers nos visages que les souffrants du monde découvrent la tendresse de Dieu. Mais que disent de Dieu nos visages, nos regards et nos paroles aujourd'hui?

Certains rassemblements ont été concluants. Dernièrement à Québec, plus de 600 jeunes sont venus écouter la Parole autour de leurs évêques; et des prêtres aussi très nombreux, ont pu échanger avec nous, en toute vérité et en toute liberté.

À la Fête-Dieu de dimanche, chez les Dominicaines Missionnaires Adoratrices de Beauport, nous étions plus de 3000 personnes, jeunes et familles, riches et pauvres, autour de l'eucharistie. Nous étions ensemble pour prier et nous préparer au Congrès eucharistique de 2008. Pussions-nous compter aussi sur vous pour multiplier ces initiatives qui se développent au plan local.

Nous dialoguons avec les jeunes, nous échangeons avec les familles, nous écoutons les souffrances, les angoisses, les critiques, nous partageons les croix des familles éclatées, des couples désunis et des personnes exclues. Nous essayons, jour

après jour, de porter notre propre croix, en gardant les yeux fixés sur celle du Christ, écoutant cette Parole: Convertissez-vous et croyez à la bonne nouvelle.

Cet appel à la conversion, je l'entends pour moi à chaque instant, et l'Église et la communauté m'aident à garder la fidélité à l'Évangile afin que tout mon être se convertisse à mon dire de pasteur.

Je sais très bien que ce qui est essentiel dans l'Église, ce n'est pas la «fonction», c'est la sainteté! C'est la rencontre que nous faisons avec des êtres qui incarnent le Christ dans la vérité et dans l'humilité de leur quotidien. Et ces êtres sont nombreux dans notre Église, qui témoignent de l'alliance de Dieu avec chacun et chacune de nous, conscients aussi des tensions qui divisent et distraient de la Parole de vie. Je tiens à saluer ces gens et à les remercier de leur fidélité.

Ce « cri du cœur » dont vous parlez, je l'ai entendu puisque je suis appelé, comme vous et comme catholique, à vivre en communion avec tous mes frères et sœurs et en essayant de ne pas protester contre ce qui pourrait être plus exigeant à vivre pour être vraiment fidèle à l'Évangile.

Cet Évangile nous rappelle le regard rempli de miséricorde de Jésus devant la femme adultère, mais qui lui dit aussi après le pardon: va et ne pèche plus!

Les scribes et les pharisiens étaient partis d'eux-mêmes lorsque Jésus s'était abaissé, écrivait sur le sol après avoir dit : Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. Le message est double: accueillir et faire miséricorde, ensuite relever et envoyer. va et ne pèche plus.

Ceux qui contestent cet enseignement pensent-ils à tous les martyrs et aux saints et saintes de notre Église qui ont donné leur vie pour que nous puissions entendre la vérité de cet enseignement et vivre dans l'amour de Dieu et du prochain?

Vous faites allusion aux exclus dans votre lettre. Mais l'Église n'exclut et n'exclura jamais personne sous peine de perdre sa raison d'être L'Église, héritière d'une vérité «révélée», s'est adaptée au fil des siècles, au fur et à mesure du dévoilement et de la compréhension affinée de cette révélation. Mais on se situe ici dans une perspective historique qui excède de beaucoup la durée de la vie des individus. L'idéal véhiculé par la foi chrétienne transcende les individus et, surtout, il ne leur appartient pas. Moi, Marc Ouellet, pas plus que Benoît XVI, je ne peux le modifier à ma guise ou sous la pression de mes pairs. Ce qui me donne la force de garder le cap, contre vents et marées, c'est la conviction qu'en maintenant la direction de la marche vers cet objectif les hommes et les femmes multiplient leurs chances de parvenir au bonheur et à l'épanouissement de leur vie.

En ce qui concerne la visite ad limina, n'y assistant pas, vous n'avez pas pu saisir la chaleur humaine des échanges, l'empathie des contacts et l'accueil reçu. Des facteurs humains qui ne peuvent pas non plus s'apprécier à la simple lecture du discours de clôture d'un rassemblement comme celui-ci. Je puis cependant vous partager l'expérience unanime des évêques du Québec: nous avons été longuement écoutés par le pape Benoît XVI. Nous l'avons également écouté avec beaucoup d'attention, sachant qu'il avait bien saisi la réalité de notre Église du Québec.

Nous avons été invités à vivre dans la communion, dans la fidélité à l'Évangile, dans l'amour de tous, riches, pauvres, saints ou pécheurs, les yeux fixés sur Jésus-Christ. Nous avons expérimenté que cette invitation à une communion plus concrète a porté immédiatement ses fruits, entre nous les évêques d'abord, et très vite, avec ceux et celles qui nous sont proches. C'est une bonne nouvelle pour l'Église du Québec.

Je désire vraiment que cette communion puisse ouvrir de nouveaux dialogues avec vous, que la présence de l'Esprit nous rassemble pour mieux servir les plus souffrants de nos frères, et que Marie nous donne la force de rester debout devant nos croix, assurés que le Christ habite ces croix et les porte avec nous.

Je suis assuré que, dans la fidélité à l'Évangile, et avec la grâce de Dieu, tout un jour, deviendra Résurrection.

Montréal, 6 mai 2006

Aux Évêques de L'Assemblée des Évêques catholiques du Québec

Monseigneur, Bonjour,

Vous trouverez dans les pages qui suivent les informations de base concernant le projet« Forum André-Naud.

Les deux premières pages reproduisent la proposition originelle adressée à une dizaine de prêtres en avril 2005.

Les troisième et quatrième vous disent où nous en sommes rendus, ce que nous offrons à d'éventuels compagnes ou compagnons d'aventure, et comment nous escomptons parvenir à un congrès de fondation.

Ces informations sont expédiées à tous ceux qui ont déjà fait un bout de chemin avec les instigateurs du projet. Également ceux et celles qui ont manifesté de l'intérêt et pourraient devenir membres réguliers ou sympathisants. Enfin, nous les ferons parvenir à toutes les personnes qui en feront la demande.

J'assure pour le moment le travail de secrétariat temporaire du Forum André-Naud avec l'aide d'une autre personne bénévole. A ce titre, je prends l'initiative d'expédier ce petit dossier à tous les membres de l'A.E.C.Q. Les premiers échos qui vous sont parvenus de notre projet vous ont peut-être fait suspecter des intentions de confrontation. Notre langage et de même la réaction suscitée chez plusieurs de nos Évêques manifestent assez clairement que nous vivons un certain malaise au sein de l'Eglise du Québec.

Soyez assurés pourtant que notre intention n'est pas l'affrontement, pas plus que la mise en place d'un «magistère parallèle ». Ce que nous recherchons dans le cadre de notre effort pour développer une pensée et une parole libres au sein de notre Église, c'est un dialogue authentique avec vous. Nos intentions sont droites, comme les vôtres" mais il peut arriver au jugement de certains qu'elles s'expriment de façon maladroite ... comme les vôtres peut-être également. Oui, nous recherchons le dialogue au sein d'une commune fidélité à l'Évangile. Une fidélité jamais achevée. Il arrive parfois dans une famille, où l'on s'aime pourtant, que l'accès à un dialogue plus authentique et plus fécond passe par la porte étroite d'un affrontement. Notre première déclaration vous a pris par surprise. N'en déduisez pas que c'est notre façon habituelle d'intervenir, que c'est une politique chez-nous.

Je prends l'initiative de vous faire parvenir ces informations de base (ci-jointes)

pour que vous sachiez où nous en sommes et comment nous désirons poursuivre notre route. Ces informations seront disponibles pour tous ceux qui en feront la demande. Pour vous, nous allons au-devant de la demande!.

Nous n'aurions pas le courage de nous engager sur ce chemin si nous n'avions pas la ferme espérance de contribuer ainsi à un « plus vivre» pour la société et l'Église de chez-nous, et pour nous-mêmes.

Amitiés

Claude Lefebvre F.Ch.

Curé de la paroisse St-Étienne de Montréal

Section 2

Message de la C.R.C. à nos Évêques

Y aura-t-il des suites... et un suivi ?

Les supérieurs (es) majeurs (es) de la Conférence religieuse canadienne ont partagé avec les Évêques du Canada leur perception de notre réalité ecclésiale.

Le document après avoir produit d'assez fortes vagues, sera-t-il déposé sur les tablettes de nos maisons religieuses et de nos administrations diocésaines ?

De part et d'autre souhaite-t-on des suites ? Un dialogue plus poussé ? Existe-t-il des projets dans ce sens ?

Nous aimerions beaucoup y faire écho dans une prochaine publication... s'il y a lieu.

- Le premier article signé par André Charron c.s.c. est tiré du Bulletin C.R.C. printemps – été 2006.
- La réflexion d'Alain Ambeault c.s.c. alors président de la C.R.C paraissait dans le Prions en Églises – juillet 2006.

MESSAGE À NOS ÉVÊQUES

À L'OCCASION DE LEUR VISITE *AD LIMINA* 2006

La Conférence religieuse canadienne

Pour quiconque s'intéresse à l'Église du Québec.

Un document engagé et pertinent...

Disponible au secrétariat de la C.R.C.

4135 rue Rouen, Montréal, H1V 1G5, Tél: (514) 259-0856

MESSAGE À NOS ÉVÊQUES

La visite ad limina des évêques, qui vont à Rome présenter le bilan de l'Église du Canada, était "occasion choisie, pour les 230 supérieures et supérieurs majeurs de la Conférence Religieuse Canadienne, d'une prise de parole visant à faire connaître leurs observations sur la situation actuelle de l'Église canadienne. Leur intention était donc de contribuer à ce bilan, avec ses forces et ses faiblesses. Ils y livrent leurs perceptions, leurs questions, les exigences et points de vue de religieuses et religieux vivant dans l'Église d'aujourd'hui et reflétant souvent "avis de leurs collaborateurs laïcs ainsi que des fidèles qu'ils côtoient.

En juin 2004, l'Assemblée générale de la CRC avait d'ailleurs recommandé que l'association s'exprime plus visiblement dans la société et dans l'Église. La CRC est l'association des supérieures et supérieurs majeurs des communautés religieuses du Canada, que l'on appelle aussi « leaders» ou « animatrices et animateurs» de congrégations religieuses. Ensemble, ils représentent 22,000 religieuses et religieux mais, faut-il le préciser, ceux-ci ne sont pas strictement membres de la CRC.

Le sondage

Les instances de la CRC ont voulu que ce Message à nos évêques soit "expression, non pas de son seul Conseil d'administration ni d'un comité de scribes, mais bien celle de tous les membres, d'où la procédure préalable d'une consultation. Un comité ad hoc de 8 religieux et religieuses - 3 anglophones et 5 francophones - a conçu le questionnaire. Les questions ont été sérieées d'après. 5 dimensions ou champs de la réalité ecclésiale:

1. l'Église et la quête de sens;

2. la vie communautaire en Église;
3. la célébration en Église;
4. les solidarités ecclésiales~;
5. le prophétisme dans l'Église.

Sur chacun des 5 formulaires, à raison d'un par dimension, il y avait 3 questions; en rapport avec la dimension en cause:

1. donner les éléments positifs des réalisations de notre Église « Nous reconnaissons ... »;
2. signaler les points négatifs ou en souffrance « Nous regrettons ... »;
3. formuler des souhaits « Nous souhaitons ... ».

Au total, 15 questions ouvertes donnant libre cours à des opinions et constats variés. Les supérieures et supérieurs majeurs ont répondu par écrit, souvent seuls, parfois avec la participation d'un petit groupe, car ils n'étaient pas tenus de consulter leur « base ».

Format du Message

Autant de réponses élaborées à autant de questions ouvertes ont demandé un long travail de dépouillement. Le comité a procédé à la compilation d'abord des grandes affirmations qui s'imposaient par leur récurrence, même si le sondage n'était pas de type quantitatif. L'analyse de contenu a dégagé les principaux points signalés. La synthèse rédactionnelle, malgré de nécessaires compressions, a tâché de respecter la substance des propos sans perdre les nuances et les corrélations. L'option a été prise de ne pas écrire un texte littéraire et continu comme il en existe dans les revues et les rapports.

Le format est plutôt un compendium de 137 énoncés classés par regroupements thématiques et rejoignant, soit l'assentiment pour des réalisations marquantes~ soit la critique de points en souffrance, soit des souhaits ou des revendications. Ce format offre un répertoire d'énoncés abondants, souvent bien ciselés, parfois en friche, qui peut s'avérer un outil utile à quiconque veut en tirer des points saillants pour étayer tel ou tel rapport.

Représentativité du Message

Un message collectif ne peut satisfaire tout le monde. Même si les 22,000 religieuses et religieux avaient été consultés, même si un sondage scientifique avait été administré auprès d'un échantillon d'entre eux, il y aurait eu une minorité qui ne se serait pas ou peu reconnue.

Mais ce message présente l'opinion d'une nette majorité des supérieures et supérieurs majeurs de la CRC - sauf peut-être quelques-uns qui ne sont pas prêts à signer tous les énoncés - car le taux de participation fut de 60% et les réponses sont d'une convergence qui confine à l'unanimité. Aussi est-il malvenu, à mon avis, que le président de la Conférence des évêques du Canada mette en doute la représentativité des supérieurs généraux et provinciaux de la CRC à ce propos.

Coparticipation à la vie de l'Église

Force est de constater que nombre d'évêques ont été surpris, décontenancés, sinon mécontents de ce que les supérieures et supérieurs majeurs aient ainsi pris la parole collectivement. C'est en tant que membres engagés de l'Église qu'ils l'ont fait et cette revendication n'a rien de nouveau. Pie XII en 1950 affirmait: « L'Église est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut. »

Vatican II a mis de l'avant la co participation des membres du peuple de Dieu où tous sont égaux et apportent leur concours à "œuvre commune. Le Rapport Dumont et sa reprise dix ans plus tard dans Situation et avenir du catholicisme québécois ont souligné que le défi majeur de ces années était que les fidèles devaient être partie prenante dans l'Église de l'interprétation des réalités de la foi, de la morale et des pratiques, avec accès aux débats sur les contenus. Le Comité de théologie de l'Assemblée des évêques du Québec a publié en l'an 2000 un document titré Vers l'exercice de la synodalité dans nos Églises: la synodalité est l'exercice de la communion par la participation de tous dans la concertation, l'échange et jusque dans le processus de décision, pour un fonctionnement démocratique dans l'Église. Alors?

C'est là ce que les leaders du secteur prophétique de l'Église viennent de mettre en pratique, de manière franche et libre. Il est navrant que des évêques en prennent ombrage.

Puissent nos évêques se faire solidaires des questions et attentes de leurs Églises locales, se préoccuper de la crédibilité du message chrétien pour le monde moderne et les générations nouvelles, favoriser les débats parmi leurs fidèles et proches collaborateurs!

Puissent-ils manifester une collégialité retrouvée et responsable jusque dans leur dialogue avec le pape Benoît XVI qui, dans son discours du 7 mars 2006, vient tout juste de louer des religieuses critiques d'évêques et de papes, telles de véritables contributions au gouvernement de l'Église!

André Charron, CSC Supérieur provincial Membre du comité ad hoc

Vie de l'Église

MESSAGE DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES AUX ÉVÊQUES:

UNE EXPÉRIENCE D'ÉGLISE

Certains de nos évêques sont déjà revenus de Rome. Les autres évêques du pays feront leur pèlerinage ad limina au cours des prochains mois. De nouveau, une belle occasion de dialogue s'offre à notre Église!

Au cours de l'hiver dernier, la Conférence religieuse canadienne (CRC) a offert à ses évêques un message, fruit d'une enquête menée auprès des leaders des congrégations religieuses. Une divulgation médiatique imprévue a tôt fait de situer les religieux et religieuses en opposition avec leurs évêques et Rome. La morale sexuelle a évidemment suggéré des titres accrocheurs!

Durant les derniers mois, nous nous sommes tous et toutes appliqués à rappeler les deux objectifs que poursuivait la CRC en adressant ce message à ses pasteurs: les appuyer dans leur présentation des diverses facettes de la réalité de l'Église canadienne et insister pour que se développent ici de nouveaux lieux de dialogue entre eux et les chrétiens. Et pour cela, il faut accepter de, donner librement la parole aux gens, les écouter d'abord, et, à l'instar du merveilleux récit d'Emmaüs, oser les accompagner jusqu'à la rencontre du Vivant. Sans contredit, en cours de route, il y a place pour le témoignage!

Quelques mois après la tempête, je peux le confirmer: nous avons vraiment vécu une expérience d'Église, difficile certes, mais éclairante. Les religieuses et les religieux canadiens ont exprimé ainsi leur détermination à continuer de collaborer avec leurs évêques pour qu'aujourd'hui et demain encore l'Évangile soit au cœur de ce que vivent vraiment les gens de chez nous.

Alain Ambeault, c.s.v. président de la CRC

PRIONS EN ÉGLISE - JUILLET 2006

Section 3

Contribution d'André Naud

Concernant la prise de parole épiscopale

- Les devoirs des évêques dispersés (extrait)
Pour une éthique de la parole épiscopale

- Recension de Louis Cornellier
Le Devoir

Les devoirs des évêques dispersés

Il faut que j'explique les mots du titre qu'on vient de lire. J'entends par évêques dispersés les évêques qui s'expriment en dehors des conciles, en dehors des synodes et même en dehors des documents émanant des conférences épiscopales. Bref, j'entends par ces mots les évêques parlant à titre personnel, mais en tant qu'évêques. Ne le font-ils pas? Ne doivent ils pas le faire? Peut-on vraiment penser que les évêques parleraient toujours et en toutes choses en tant que membres du corps épiscopal et en engageant ce dernier? Allons donc! poser la question est déjà lui apporter une réponse. Une réflexion éthique doit s'intéresser à la parole des évêques dispersés dans le sens que j'entends ici. La réflexion que je vais proposer part d'un certain nombre de constatations.

La première est un fait étonnant et par lui-même significatif: le dernier concile ne s'est aucunement arrêté aux problèmes d'éthique qui se posent aux évêques dispersés quand ils sont amenés à assumer à titre personnel leur mission d'enseignement. Cette omission est remarquable ou étonnante. Elle est surtout regrettable, car ces problèmes sont de grande importance et auraient mérité d'être examinés. De toute façon, ils se posent.

Une seconde constatation: les évêques dispersés sont aujourd'hui amenés à assumer leurs responsabilités magistérielles dans des situations et des contextes très nouveaux. Ils doivent tenir compte d'interventions romaines qui se multiplient sur nombre de sujets et qui sont largement diffusées. Ils sont obligés de constater que des consultations sont faites à la sauvette ou d'une manière insatisfaisante. Ils doivent faire face à la culture croissante d'une sorte de primauté exacerbée de la parole pontificale éclipsant toute autre parole. Ils doivent faire face à une attente souvent exprimée par Rome et par des fidèles que les évêques conforment en toutes choses leur enseignement propre à celui de Rome.

Troisième constatation: un certain nombre de comportements prévalent. Non seulement les évêques ne contredisent pas Rome en public, mais ils n'expriment pour

ainsi dire jamais de réserves à l'égard des enseignements qui émanent de ce côté; ils pratiquent plutôt la règle du silence ou encore se contentent de fournir des réponses évasives. Peut-être dans certains cas font-ils connaître à Rome les malaises ressentis, mais par des voies soumises au secret, de sorte que les catholiques n'en savent rien. Tout semble se passer très souvent comme si les évêques finissaient par s'en remettre à Rome pour tout enseignement concernant les questions débattues. Et comme l'on sait, les questions débattues ne sont pas rares, ni dans l'Église en général, ni chez les théologiens, ni chez les fidèles. Nombre d'entre elles sont d'ailleurs d'une extrême importance.

Les raisons des choix que font les évêques sont bien connues et plutôt faciles à comprendre. D'un côté, on ne veut pas scandaliser les croyants - assez nombreux et certainement trop nombreux - pour qui toute parole du pape doit recueillir l'assentiment de tous, y compris en priorité l'assentiment des évêques. D'un autre côté, on ne veut pas embarrasser Rome ou nuire à la crédibilité générale de la parole pontificale en la mettant en cause, ne serait-ce que sur un point ou un autre. Très souvent on n'a tout simplement pas autour de soi les ressources qui pourraient réétudier, à de nouveaux frais les questions soulevées et les réponses apportées par Rome.

Tout cela pose sérieusement problème pour la vie ecclésiale. En premier lieu, dans bien des cas les gens continuent à espérer que l'évêque exprime la pensée et le point de vue qui sont vraiment siens. Ce vœu n'est-il pas parfaitement légitime? En second lieu, le régime qui tend à s'établir entraîne comme conséquence que la vraie réflexion ne se fait plus guère qu'à partir d'un lieu, celui que représente Rome, avec tous les dangers et les inévitables limites que cela comporte. Comment concevoir une Église universelle qui ne comporterait qu'un seul véritable centre de réflexion, et cela est-illégitime d'un simple point de vue ecclésiologique? En troisième lieu, l'observateur est bien obligé de constater qu'on assiste progressivement à l'effritement du rôle magistériel des évêques dispersés, surtout personnel et parfois même collectif, chaque fois que Rome se prononce sur une question, ce qui est loin d'être rare. Car on a parfois l'impression que Rome, par la voix du pape ou par celle de la Curie romaine, sent le besoin de s'exprimer chaque fois qu'une question de quelque importance se pose qui pourrait concerner toute l'Église. Enfin, dans le cadre qui tend à s'installer de cette manière, la crédibilité de chacun des deux magistères est largement mise en cause: celle du magistère de Rome qui impose le silence, celle du magistère des évêques dispersés qui accepte presque systématiquement de se conformer ou de ne rien dire. Tout cela peut être observé très facilement, mais c'est le point de vue éthique qui m'intéresse surtout ici. De ce point de vue, un certain nombre de questions se posent; je me contenterai de les énumérer.

Une première question pourrait concerner le danger que les évêques en viennent à fuir ou à désertir, ou à accepter de désertir, leur mission magistérielle. Certes, on n'attend pas de chaque évêque qu'il examine tous les dilemmes éthiques importants et tous les points doctrinaux possibles, encore moins qu'il s'exprime sur chacun d'eux. Mais n'y a-t-il pas contradiction pour les évêques à recevoir une mission magistérielle qu'à toutes fins utiles ils ne peuvent pas exercer vraiment sur tant de points qui intéressent la foi et le comportement chrétien, l'Église du milieu dont ils ont charge, le concret des jours de tant de croyants?

Des questions se posent aussi concernant le silence des évêques. Quand on est coresponsable et quand on participe au magistère de l'Église, a-t-on le droit de se réfugier si souvent et si systématiquement dans le silence? Ne rien dire, quand on est coresponsable, n'est-ce pas d'une certaine manière entériner? Bref: les réponses évasives ou le silence peuvent-ils être si facilement et si souvent la solution ou la voie qui s'impose? Quand on est coresponsable d'enseignement et lorsqu'on estime qu'une position prise est inappropriée, voire injuste et néfaste, est-il légitime de se réfugier systématiquement dans le silence, y compris quand il ne s'agit que de la loi morale naturelle, considérée à juste titre comme accessible à la réflexion de tous? Comme chacun sait, c'était le cas et ce l'est toujours pour la question de la contraception. Garder

le silence ou s'esquiver, est-ce toujours ou si souvent la meilleure attitude à prendre?

Allons plus loin encore. Lorsqu'on a une responsabilité d'enseignement, a-t-on le droit de dire le contraire de sa propre pensée, tout spécialement quand il s'agit d'obligations qui sont imposées à la conscience des fidèles? Et le louvoisement qui consisterait à appuyer sans appuyer est-il, lui aussi, acceptable d'un point de vue éthique? De toutes les questions qu'il importe de se poser d'un point de vue éthique concernant la fonction d'enseignement des évêques dispersés, il me semble que la question que je pose ici est à la fois la plus difficile et la plus essentielle. C'est aussi la plus susceptible d'imposer à l'Église de revoir ses pratiques actuelles. L'Église est toujours à réformer, dit-on souvent en traduisant la célèbre formule latine: *Ecclesia semper reformanda*. Je me demande si la réforme la plus fondamentale à effectuer en matière d'enseignement magistériel ne se trouverait pas là.

Si on faisait cette réforme, la position des évêques rejoindrait, du moins pour l'essentiel, celle des théologiens. Faut-il s'en étonner? Quand on exerce une fonction d'enseignement, on est bien obligé de se poser des questions de nature éthique concernant cette fonction. Cela vaut certainement pour les théologiens. Cela vaut aussi pour les évêques. Ce qui m'amène à poser cette question difficile à éviter: s'il est vrai que le théologien jouit dans l'Église d'une juste liberté de pensée et d'expression, une liberté analogue ne doit-elle pas être accordée également aux évêques dispersés? Et ceux-ci ne doivent-ils pas assumer une telle liberté? On ne peut se soustraire à de telles questions. Sans vouloir apporter des réponses complètes à chacune d'elles, il me semble qu'il serait éclairant de rassembler quelques réflexions qui pourraient servir de balises.

Tout ce qui améliorera l'exercice de la collégialité et les consultations entre Rome et les évêques rendra intellectuellement plus honnêtes et plus prudents aussi bien le magistère des évêques dispersés que le magistère romain. Je parle de prudence. En ce qui concerne le magistère des évêques dispersés, il est inutile de souligner longuement que l'honnêteté et la prudence ne peuvent toujours signifier silence et abstention. En ce qui concerne Rome, un meilleur exercice de la collégialité et de meilleures consultations éviteront qu'on y prenne des positions trop hâtives, insuffisamment informées, inutilement ou abusivement absolues. La consultation large et bien faite et l'exercice plus étendu de la collégialité rendront l'Église plus modeste, y compris à Rome. Du même coup, ils la rendront plus crédible. L'unité qui se crée à partir d'une consultation bien faite est bien préférable à celle qu'on voudrait imposer comme par décret venant d'en haut. Plus la collégialité et la consultation seront correctement et ouvertement pratiquées, plus les évêques sauront que leur voix est attendue et souhaitée, moins l'autorité romaine sera encline à s'exprimer prématurément et, surtout, d'une façon trop absolue. Un nouveau régime d'enseignement apparaîtra alors, bien différent de celui que nous connaissons. Ce sera un régime où les échanges et surtout la variété des vues trouveront mieux leur place. En un certain sens, on pourrait dire que la voie d'un assainissement éthique de l'exercice du magistère épiscopal se trouve du côté d'un meilleur régime de consultations et d'une plus généreuse et plus confiante mise en oeuvre d'une véritable collégialité.

Mais la question que j'ai introduite plus haut se pose inévitablement: faut-il accorder aux évêques dispersés une liberté de pensée et de parole sarrulaire à celle qu'on accorde - ou qu'on devrait accorder -aux théologiens? On voudrait fuir cette question et on la fuit de fait. Comme elle me paraît tout à fait fondamentale, je ne la fuirai pas aujourd'hui. Je crois en effet qu'on doit répondre positivement à cette question et je dirai tout de suite pourquoi.

Avant tout, c'est la seule manière de respecter cette fonction essentielle à l'Église qu'est celle du magistère des évêques. Un magistère des évêques dispersés réduit au pur devoir de répéter ce qui a été enseigné par Rome est plus qu'une disgrâce. C'est une contradiction dans les termes. De même serait une contradiction dans les termes le magistère par lequel un évêque dirait le contraire de sa pensée ou entérinerait par son

silence un enseignement auquel il ne croit pas, particulièrement quand il s'agit d'obligations morales imposées à l'intelligence et à la conscience des gens. Un magistère qui se présente comme liant les intelligences et les consciences et qui fonctionnerait selon un tel régime serait particulièrement odieux. Il n'est pas nécessaire d'insister pour qu'on comprenne qu'un tel magistère ne saurait jouir d'une véritable crédibilité. Mais on doit ajouter qu'un tel magistère ne peut que s'enliser dans un conformisme dangereux.

Faut-il devant la suggestion que je fais ici entretenir toutes sortes de craintes? Crainte que s'instaure une sorte de cacophonie, crainte que les fidèles soient scandalisés par la variété des discours qui auraient cours dans l'Église, crainte que l'unité fondamentale ne soit pas préservée. Je ne suis pas de ceux qui entretiennent de semblables craintes. Bien sûr, il faut attendre des évêques ce qu'on attend des théologiens: qu'ils exercent leur sens des responsabilités; qu'ils s'expriment sur les questions qu'ils ont adéquatement étudiées; qu'ils le fassent avec finesse et délicatesse, avec un grand respect des autres et notamment avec un grand respect de l'autorité magistérielle du pape; qu'ils n'expriment un dissentiment quand le pape s'est exprimé avec une vigueur particulière que s'ils ont des raisons graves de le faire, selon l'excellente formule que suggérait le cardinal Frings à la Commission centrale du dernier concile¹⁴. Il m'est arrivé de ramasser ma pensée sur ce sujet délicat en trois propositions. La première: il n'est pas toujours bon pour les évêques de ne pas exprimer leurs divergences de vues. La deuxième: il n'est certainement pas bon de ne les exprimer jamais. La troisième: il n'est surtout pas bon pour eux de se donner comme règle de conduite de ne les exprimer jamais. Quand Paul s'est opposé publiquement à Pierre lors du conflit d'Antioche (Ga 2,14-21), il avait des raisons graves, très graves même, de le faire. A la suite de cette intervention plus qu'heureuse, l'Église ne s'est pas effondrée. Elle s'est ouverte.

Une éthique pour le pape et la liberté pour les croyants

Le devoir 17-18 août 2002 Louis Cornellier

Le pape et les évêques, par leur fonction, sont amenés à se prononcer sur toutes sortes de sujets au nom de la foi et de l'enseignement de l'Église desquels ils sont les porte parole officiels. Mais, pour ce faire, à quelle éthique doivent-ils soumettre leur parole? Suffit-il d'évoquer «la» vérité ex-cathedra pour répondre à cette question?

Professeur émérite de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, André Naud, avant de quitter ce monde le 28 juin dernier, intervenait courageusement dans ce débat avec Pour une éthique de la parole épiscopale. Partisan d'un magistère modeste, «conscient d'être détenteur d'un trésor précieux» et qui n'a pas à être dénué de toute certitude», mais qui ne doit jamais oublier qu'il porte ce trésor «dans un vase d'argile», Naud incite le pape et les évêques à la prudence dans «les affaires qui relèvent de la Transcendance» et à l'heure d'imposer «des obligations absolues à la conscience». Pour lui, le devoir de loyauté envers la vérité doit absolument s'accompagner de «l'idée de liberté» sans laquelle l'enseignement perd toute crédibilité.

Traitant des «devoirs du pape», le théologien plaide en faveur d'une infaillibilité pontificale circonscrite à des domaines précis (par exemple, écrit-il, il faut faire savoir qu'elle ne peut s'étendre à des dilemmes relevant de la loi morale naturelle que la Révélation ne tranche pas), d'une vision de l'unité chrétienne attachée à l'essentiel (la charité) plutôt qu'obsédée par l'orthodoxie intellectuelle et il insiste sur la reconnaissance d'une parole épiscopale libre: «Mais n'y a-t-il pas contradiction pour les évêques à

recevoir une mission magistérielle qu'à toutes fins utiles ils ne peuvent pas exercer vraiment sur tant de points qui intéressent la foi et le comportement chrétien, l'Eglise du milieu dont ils ont la charge, le concret des jours de tant de croyants?» Quelle éthique, en effet, respecterait donc celui qui enseigne une parole sur laquelle repose un interdit absolu d'interprétation ?

Le respect de la vérité et celui de la liberté peuvent et doivent se concilier pour que l'on puisse parler de magistère valable. Cette exigence, indique André Naud, nous éloigne de toute «terre de facilité». mais c'est la validité même de la mission en cause qui l'impose. «Pourquoi faudrait-il qu'on n'envisage jamais d'être audacieux.», lance enfin le théologien, invitant ainsi le magistère à délaisser un autoritarisme et un conformisme débilissants pour renouer avec une parole épiscopale vivante.

Un nettoyage philosophique de la religion catholique

André Naud ne fut jamais un théologien assis, tranquille et satisfait Inébranlable défenseur de la liberté de conscience individuelle, battu en brèche, selon lui, par la rigidité doctrinale de l'Eglise, il n'a jamais cessé de revendiquer pour les croyants le respect de leur intelligence. Publié il titre posthume, son ultime essai intitulé Les dogmes et le respect de l'intelligence expose avec une sérénité inquiète (cet oxymoron résume bien l'attitude globale du croyant) son point de vue sur la question, point de vue qu'il doit, surtout, à une relecture attentive de l'œuvre de Simone Weil.

Philosophe intense, complexe et atypique il la pensée résolument chrétienne, Weil, pourtant, refusait d'adhérer à l'Eglise catholique par le baptême. La raison: "Un malaise de l'intelligence dans le christianisme», dû, selon elle, au fameux dogme qui affirme "Hors de l'Eglise, point de salut». Très sensible à ce rapport particulier à l'Eglise fait de reconnaissance et d'attente, d'un côté; de regret et de méfiance, de l'autre», André Naud y a trouvé l'inspiration nécessaire à son plaidoyer en faveur d'une réforme de l'Eglise.

Revendication d'une liberté totale face à toute autorité extérieure à l'intelligence, liberté qui «se concrétise par le refus que l'Eglise puisse obliger à adhérer aux dogmes qu'elle formule», le plaidoyer de Naud (et de Weil) reconnaît la pertinence des dogmes, mais insiste aussi sur le droit inaliénable de questionner et de douter. Au devoir d'adhésion imposé par le magistère, il oppose un devoir d'attention inconditionnelle et respectueuse qu'il résume en dix règles. Presque mot à mot, cela se lit comme suit: toujours soutenir ce qu'on pense, ne pas adhérer systématiquement, ne pas négliger de prier, être prêt à abandonner n'importe laquelle de ses opinions dès l'instant que l'intelligence recevra plus de lumière, reconnaître l'importance d'un bloc compact de-dogmes en dehors de la pensée comme quelque chose d'infiniment précieux, reconnaître que ce bloc est offert à l'attention plutôt qu'à la croyance, dire de l'Écriture qu'elle est «le Plus souvent» inspirée, faire confiance AUX dogmes, ne pas j oublier que ce qui vaut pour les Évangiles vaut aussi l pour les dogmes et, finalement, avoir la même attitude d'esprit à l'égard des autres traditions religieuses t ou métaphysiques et des autres textes sacrés, tout c en ayant le droit d'estimer que la loi catholique est de le toutes la plus pleine de lumière.

Fasciné par la pensée de Simone Weil, Naud en présente les assises afin de permettre à ses lecteurs de bien comprendre comment la philosophe en est arrivée à cette position face à l'Eglise. TI traite, ainsi, de son «goût profond pour le réel» et de son «refus de l'abstraction» en prenant bien soin de citer cette formule: «Le caché est Plus réel que le manifeste», et d'ajouter qu'elle écrivait aussi: «Celui qui nie la présence réelle du mystère à jamais impénétrable est plus qu'un naïf, il n'est peut-être pas digne d'être considéré comme un- homme»; il traite aussi de son opposition aux «SimPlications du savoir scientifique» obsédé par un idéal de puissance; de sa conception de la philosophie comme réflexion sur les valeurs; de sa conviction selon laquelle «ce qu'on saisit dans la

lumière de la grâce, on le saisit par la raison»; enfin, de son insistance sur «la nécessité de multiples lectures du réel et de la nécessité de comprendre que toutes les parties de - l'âme ne sont pas engagées de la même manière ni au même degré dans chacune de ces lectures».

Ce sont ces assises qui amenaient Weil à réclamer l'établissement d'une «logique spéciale adaptée au domaine des Mystères ou au domaine surnaturel», logique faite de modestie, de discrétion et de tolérance, étant entendu que, pour elle, «le mystère est ce qui est absolument et pour toujours impénétrable et non pas ce - qui est provisoirement caché ou non encore découvert». I Weil, d'ailleurs, affirmera que le christianisme parle trop, et avec trop d'assurance, des choses saintes.

Éloge de la quête de la vérité recherchée en toute liberté «avec l'aide du magistère», d'une foi en quête de son intelligence et d'une intelligence en quête de sa foi, éloge de la raison alliée à la grâce, de la prière nécessaire et de l'attention portée à l'attention, la pensée weilienne ne pouvait que combler l'indéfectible croyant inquiet qu'était André Naud, qui affirme «avoir trouvé enfin ,une sorte de bonheur dans [sa] propre foi et dans l'Eglise [qu'il ne peut} servir qu'en lui proposant de se réformer».

Le théologien est mort, mais il nous laisse un héritage, grâce à ce livre très profond habité par le souci constant de relever un défi colossal : être clair en parlant du mystère de la foi, ce possible bonheur de la conscience chrétienne individuelle.

louiscornellie7@parroinfo.net

POUR UNE ÉTHIQUE DE LA PAROLE ÉPISCOPALE

André Naud, Éditions Fides, Montréal, 2002, 64 pages

LES DOGMES ET LE RESPECT DE L'INTELLIGENCE PIAIDOYER INSPIRÉ PAR SIMONE WEIL

André Naud, Éditions Fides , Montréal, 2002,150 pages

Section 4

« Pour un dialogue évangélique »

« Vous savez que chez les païens ceux qui font figure de chefs se conduisent en dictateurs, et leurs grands personnages abusent de leur autorité. Cela ne devra pas être chez nous » Marc, 10, 42-43

- La violence dans l'Église Camilo Maccise, carme

La violence dans l'Église

Emprunté au réseau Culture et Foi) Camilo Maccise, carme

Ancien supérieur général de son ordre et ancien président de la Fédération des supérieurs généraux et supérieures générale des communautés religieuses d'hommes et de femmes

Le prêtre mexicain Camilo Maccise appartient à la communauté des Carmes déchaussés, dont il a été le supérieur général jusqu'à tout récemment. Également président de l'Union des supérieurs généraux (USG) pendant six ans, il a quitté ce poste en l'an 2000. Bien au fait de ce qu'il appelle la « violence » du Vatican, il plaide pour un changement de culture au sein de la Curie romaine.

Il peut paraître insensé de parler de violence au sein de l'Église. La violence consiste à faire usage de la force physique, morale ou psychologique pour imposer ou contraindre, et ce devrait être chose impensable dans la communauté de croyants fondée par Jésus, le Prince de la Paix, qui est venu nous libérer de tout esclavage ou oppression, a bâti son Église sur l'amour de Dieu et du prochain, et nous a commandé d'aimer nos ennemis.

Mais l'Église est un pèlerin, un signe pauvre et imparfait du Royaume de Dieu sur la terre. En son sein comme à l'extérieur, elle a usé de violence pour résoudre les conflits qui, inévitablement, opposent hiérarchie et base, dimensions institutionnelles et dimensions charismatiques, conceptions traditionnelles et approches nouvelles de la foi, théologiens et Magistère, Église et société. Tout au long de son histoire la violence, loin de se manifester dans des cas exceptionnels et isolés, a fait partie d'une culture de "autorité oublieuse du service évangélique (Mt 20, 24-28). Aujourd'hui l'Église n'utilise plus la contrainte physique; mais d'autres formes de violence morale et psychologique continuent d'y accompagner l'exercice d'un pouvoir qui nie à la fois une diversité légitime et le dialogue mis en valeur par l'Évangile. J'ai intimement vécu, spécialement de la part de certaines instances romaines, cette violence multiforme.

L'une de ses manifestations est le centralisme, qui tend à concentrer la prise de décision entre les mains d'une bureaucratie ecclésiastique isolée de la vie quotidienne des croyants. Signe d'une incapacité d'accepter le pluralisme, c'est une manière de traiter, à tous les niveaux (des conférences des évêques aux groupements laïques), les croyants comme des enfants à protéger et à discipliner en fonction de critères à courte vue.

Depuis le concile Vatican 11, le centralisme a entravé le mouvement en faveur de la collégialité, tendant vers une Église gouvernée par les évêques, avec le pape et sous son autorité. Même les synodes des évêques convoqués à intervalles de quelques années sont encadrés par la Curie, qui surveille étroitement le déroulement des discussions et les documents qui en résultent. Au cours de ces rencontres, des évêques ont déploré la violence des contrôles appliqués par des néo-conservateurs imprégnés d'une théologie abstraite et anachronique. Ceux qui osent critiquer ces autorités par amour de "Église, et toujours en communion avec elle, sont menacés, condamnés, accusés de se substituer au Magistère, de mener une activité pastorale parallèle voire de s'engager dans la création d'une Église parallèle.

Ce centralisme est dicté par une bonne dose de méfiance et de peur. Comment expliquer autrement qu'il faille parfois plus de trois ans pour approuver des textes liturgiques traduits par des experts et acceptés à l'unanimité par les conférences des évêques locales?

C'est aussi la peur d'une perte de mainmise qui a amené la Congrégation pour la Doctrine de la Foi à proposer, initialement lors du Synode sur la vie consacrée, que le Vatican confirme l'élection des supérieurs généraux par leurs communautés respectives. Devant le tollé, la Congrégation a demandé à des théologiens en qui elle avait confiance de publier des articles à l'appui de cette idée afin de créer un climat propice à son

acceptation.

Le centralisme de la Curie ferme également l'accès direct au pape à certains groupes qui y ont droit. Ainsi les dirigeants de l'Union des supérieurs généraux (USG) et de l'Union internationale des supérieures générales (UISG) tentent-ils vainement depuis 1995 d'obtenir une audience avec Jean-Paul II. Alors que des organisations de moindre importance, et même des personnes qui ne se réclament pas de la foi et n'appartiennent pas à l'Église, ont obtenu une rencontre, des refus systématiques ont été opposés aux représentants de plus d'un million de religieux consacrés, voués à toutes les formes d'évangélisation et d'activité pastorale.

Une autre forme de violence, l'autoritarisme patriarcal, exclut les femmes d'une pleine participation à l'Église. Il est étonnant, par exemple, que les religieuses contemplatives n'aient jamais été consultées pour la rédaction du document sur la clôture, Verbi Sponsa. Aucune des 49 associations ou fédérations de Carmélites déchaussées où sont regroupés 755 couvents et plus de 11 000 religieuses n'a été approchée. D'autres grands ordres contemplatifs ont été exclus de la même manière. On n'a sollicité des avis que dans un petit nombre de couvents traditionalistes. En fin de compte la législation, établie par des hommes dont la connaissance de la vie des religieuses contemplatives est toute théorique, pose à ces dernières des exigences qui ne sont pas faites aux hommes, et illustre la violence qui s'exerce dans la discrimination pratiquée contre elles. Comme en des temps plus anciens, elles sont traitées en mineures incapables, sans supervision masculine, de demeurer fidèles à leur identité de cloîtrées.

D'autres formes de violence et d'abus d'autorité sont devenues habituelles. Ainsi, on garantit l'anonymat aux dénonciations envoyées à Rome, généralement par des gens à tendances conservatrices. Traduit devant un tribunal composé de juges romains, l'accusé ne peut citer de témoins à décharge. Jamais les délateurs n'ont tenté de le rencontrer avant de poser leur geste. Et jamais, s'il réussit à établir son innocence, aucune lettre d'absolution de leurs calomnies ne lui est envoyée.

Les membres de la Curie qui agissent de la sorte se drapent dans un pouvoir sacré. Aucune accusation d'insultes et de diffamation ne peut être portée contre eux. Ils exigent une soumission aveugle et répètent que ces causes relèvent de « la compétence exclusive du Saint Siège ».

Le dogmatisme est une autre forme de violence dans l'Église. Il procède du refus d'admettre qu'il est impossible, dans un monde pluraliste, de postuler un unique point de vue religieux, culturel et théologique. À défaut de discerner entre l'essentiel de la foi chrétienne et des formulations théologiques empreintes de relativité, le dogmatisme s'en tient à une seule approche théologique, la traditionnelle, fondée sur des postulats philosophiques et culturels d'un autre âge. Souvent, l'Église essaie d'imposer ces vues en faisant abstraction du pluralisme des sociétés actuelles.

Depuis Vatican II, une répression violente vise assidûment l'exégèse moderne, les nouvelles approches de théologiens d'Europe, d'Afrique ou d'Asie, la théologie de la libération, les spiritualités autochtones... Contre les théologiens, on n'y va pas par quatre chemins : pour commencer, des conservateurs ou ultra-conservateurs, sinon des ennemis personnels des accusés, envoient un « signalement » à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, assurés de trouver auprès d'elle protection, confidentialité et soutien inconditionnel. La Congrégation fait lire les textes suspects par des « experts » non moins anonymes, qui à aucun moment ne seront mis en présence du suspect. Il revient à ce dernier de répondre aux accusations, souvent étayées seulement par quelques phrases isolées de leur contexte, et d'établir son orthodoxie. Si ses éclaircissements sont satisfaisants, il ne reçoit presque jamais de lettre reconnaissant les torts des experts, et ses accusateurs ne subissent ni reproche ni sanction en vertu du droit canon pour avoir menti. Ce dogmatisme violent déprécie les travaux légitimes des exégètes et des théologiens,

dont beaucoup, par crainte, en viennent à l'autocensure.

L'élimination des tensions et des conflits dans l'Église ne résultera pas plus de la violence dogmatique et centralisatrice que du rejet de l'autorité et des vérités fondamentales de la foi et de la morale. L'Église doit dépasser le modèle de christianisme néo-conservateur qui cherche à s'affirmer en ce début du troisième millénaire, et s'orienter vers la mise en oeuvre concrète du modèle redécouvert par Vatican II : celui d'une Église de communion, définie comme Peuple de Dieu et sacrement du Royaume, où dialogue et communication, unité et diversité ont leur place, dans un climat de liberté engendré par l'amour et l'acceptation mutuels, source de communion à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église.

Par-dessus tout, l'Église a besoin d'une attitude de dialogue et d'écoute grâce à laquelle, à la lumière de l'Évangile, elle trouvera la vérité en son sein et dans ses échanges avec les Églises chrétiennes, les autres religions et la société en général. Vatican II l'y appelle dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes* (92) sur l'Église et le monde moderne. La mission de répandre la lumière de l'Évangile sur l'ensemble de l'humanité y est présentée comme « le signe de cette fraternité qui rend possible un dialogue loyal et même le renforce ». Pour remplir cette mission, poursuit le texte, il nous faut « qu'au sein même de l'Église nous fassions progresser l'estime, le respect et la concorde mutuels, dans la reconnaissance de toutes les diversités légitimes ». Saint Augustin est cité à l'appui : « Unité dans le nécessaire, liberté dans le doute, en toutes choses, la charité. »

Outre le dialogue s'impose une décentralisation de l'autorité propice à une connaissance directe des obstacles et problèmes qui surgissent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église. Ainsi pourront s'épanouir un sentiment de responsabilité mutuelle et une pratique de la collégialité épiscopale, tandis que rétrécira l'espace accordé aux attitudes inquisitoriales alimentées par des accusateurs pusillanimes, qui attaquent sous déguisement, s'érigent en détenteurs d'une « vérité objective » et craignent la confrontation directe. Leur peur est fondamentalement, peur de la vérité et de la vraie liberté, peur de la vérité qui nous rendra libres (Jn 8,32).

Dans son encyclique *Ut Unum Sint* (1995), à portée œcuménique, Jean-Paul II parle « de la mission confiée à l'ensemble des Évêques, eux aussi "vicaires et légats du Christ" » ajoutant que « l'Évêque de Rome appartient à leur "Collège" et qu'ils sont ses frères dans le ministère ».

De nouvelles formes d'organisation des services dans l'Église ne sont pas seulement nécessaires pour des raisons œcuméniques; elles sont urgentes pour l'Église catholique elle-même. Dans son ministère, le pape devrait recevoir l'aide immédiate des conférences des évêques plutôt que de la Curie romaine, dont les pouvoirs de décision sont devenus excessifs. C'est pourquoi, dans l'Église, des leaders réclament de plus en plus vigoureusement que les présidents des conférences des évêques soient les conseillers du pape. En parlant avec eux, il serait mieux éclairé sur les difficultés auxquelles l'Église fait face dans diverses sphères relevant d'elle, de la société et de la culture.

Ce Dialogue contrebalancerait le centralisme et le légalisme de la Curie romaine, qui provoque des tensions et des conflits en essayant d'imposer une uniformité au nom d'une fausse conception de l'unité. Il faut venir à bout de cette

Ce texte est d'abord paru en espagnol dans *Testimonio*, la revue bimestrielle de la Conférence des Religieux du Chili, puis en anglais dans *The Tablet*)

Traduction française de Johanne Archambault, pour le réseau Culture et foi : <http://www.culture-et-foi.com>

Section 5

Une doctrine et un magistère immuable

- Étonnante Église,
Grégory Baum, Bellarmin 2006
- Recension du livre par Louis Cornellier (Le Devoir)
- L'Église et la contraception : L'Urgence d'un
changement, Bayard 2006
- Texte de Mgr Gilson – en introduction
- Recension du livre – Dans Jonas
- Regard critique sur la morale en provenance d'ici –
Il y a 25 ans déjà.

L'Essentiel

GREGORY BAUM

Étonnante Église

L'émergence du catholicisme solidaire

Bellarmin

« Ce qui m'intéresse avant tout, c'est de faire ressortir le pouvoir qu'a l'Église, en fidélité à l'Évangile, de modifier son enseignement traditionnel. »

Pour une Église qui change

Le Devoir 27-28 mai 2006, Louis Cornellier

Les catholiques conservateurs, pour refuser les appels au changement dans l'Église, assènent toujours le même argument : la vérité catholique, inspirée par l'Évangile, ne peut pas changer, ne peut pas évoluer, 'sauf à trahir sa sainte source. Les adversaires du catholicisme, d'ailleurs, se nourrissent abondamment de cette attitude. Puisque, disent-ils, certains aspects de la doctrine nous déplaisent souverainement et que l'Église ne peut en changer, il n'y a rien à faire avec elle. Refusant l'une et l'autre de ces positions, les catholiques progressistes se sentent parfois bien orphelins.

Étonnante Église, le plus récent essai du théologien Gregory Baum, devrait les reconforter. Professeur émérite de l'université McGill et membre du comité de rédaction de la revue *Relations*, Baum, qui a été expert au concile Vatican II, peut être qualifié de théologien de gauche. Dans cet ouvrage nécessaire, rigoureux et puissamment original, il illustre « l'évolution ~ordinaire survenue dans l'enseignement officiel de l'Église catholique » depuis Vatican II et réfute ainsi l'argument bidon qui postule l'immobilisme doctrinaire du catholicisme.

Gregory Baum raconte que, dans les années 1950, il avait été troublé d'entendre une jeune catholique affirmer « que les papes avaient tort de condamner le principe de la liberté religieuse ». Il lui donne, aujourd'hui, raison en reconnaissant que, en contexte historique de changement d'horizon éthique, « on peut rendre un grand service à l'Église en n'étant pas d'accord avec le magistère, en l'aidant à réagir à ~ signes des temps à la lumière de la foi catholique ». L'Église a changé; l'Église peut changer, et il arrive que « le dissentiment avec l'enseignement officiel peut être un devoir de conscience ».

La principale thèse défendue par Baum dans cet ouvrage est simple et forte : « Quand l'Église entre dans un nouveau contexte culturel, elle doit se demander comment

interpréter le message chrétien de manière adéquate. » Et ce principe, avec Vatican II, l'Eglise l'a appliqué en se laissant enfin interpellé par l'horizon éthique de la société libérale, tout en combattant, en fidélité avec sa tradition, le «versant sinistre» de cette modernité ..

En 1832, dans l'encyclique *Mirarivos*, Grégoire XVI plaide en faveur de l'ordre aristocratique féodal, dénonce la société libérale et attaque la liberté de presse. En 1891, Léon XIII, dans *Rerum novarum*, dénonce l'inégalité sociale engendrée par le capitalisme, mais ne fait «aucune concession à la démocratie» .. Pourtant, Jean XXIII en 1963, en s'inspirant de la notion de «signes des temps», renverse ces positions en reconnaissant un fondement théologique aux droits de la personne, ce qui rend légitime la contestation de l'exploitation des travailleurs, de l'instrumentalisation de la femme et du colonialisme. *Gaudium et Spes*, aussi issue de Vatican II, fait l'éloge de ces trois valeurs modernes que sont la liberté, l'égalité et la participation, un mouvement que poursuivra Jean-Paul II en parlant des êtres humains comme de «sujets», c'est-à-dire d'agents historiques libres, responsables d'eux-mêmes et coresponsables des diverses institutions auxquelles ils appartiennent. Dans ses propres rangs, l'Eglise ne sera pas toujours à la hauteur de ses enseignements, mais l'évolution de ces derniers n'en reste pas moins évidente.

Cette même évolution, Baum la retrouve aussi dans l'enseignement qui concerne «la présence rédemptrice de Dieu dans l'histoire». Pendant des siècles, l'Eglise a distingué l'ordre naturel, la création entachée du péché, de l'ordre surnaturel l'œuvre de rédemption divine, pour distinguer les exigences de la vie spirituelle de l'action dans le monde. On pouvait, alors, être un grand chrétien sans engagement terrestre concret. Toutefois, «depuis le pape Jean et le concile du Vatican, l'enseignement social catholique est présenté comme une dimension constitutive du message chrétien: la vie de foi, d'espérance et d'amour à laquelle sont appelés tous les chrétiens comprend l'engagement pour la paix et la justice sociale».

L'évolution de cet enseignement mènera à «l'option préférentielle pour les pauvres» qui modifie la conception organique et corporatiste de la société jusque-là promue par l'Eglise dans le sens d'une «Vision plus conflictuelle [...], attentive aux structures de domination et à la victimisation des pauvres et des faibles il faut, dorénavant, lire la société et les évangiles du point de vue des pauvres; se solidariser avec eux en faveur de la justice et refuser d'être les complices d'une structure de péché. Jean-Paul II, reconnaît encore Baum, a parfois opté plus pour l'institution ecclésiale que pour les pauvres, mais l'enseignement de l'Eglise permet au moins, depuis lors, de critiquer cette attitude, même de l'intérieur.

L'Eglise, qui a déjà prôné la théorie de la guerre juste» et condamné les objecteurs de conscience en cette matière, professe plutôt, aujourd'hui, une culture de la paix et du dialogue qui reconnaît la légitimité du pluralisme. En matière religieuse, même, son enseignement a connu une radicale évolution. Elle disait, les plus vieux s'en souviendront, «que les non-catholiques allaient en enfer après leur mort», que les chrétiens hors de l'Eglise n'étaient pas de vrais chrétiens, qu'il fallait prier pour la conversion des Juifs qui avaient collaboré à la mort du Christ et elle refusait l'œcuménisme. Tout cela, avec Vatican II et depuis, a été révisé (malgré quelques reculs occasionnels) et le pluralisme religieux, maintenant, est reconnu par l'Eglise, même si l'articulation précise entre le dialogue et la proclamation reste à définir.

L'Eglise donc, a changé, et même si plusieurs de ses membres, entre autres ceux de la hiérarchie, résistent à ce nouvel enseignement, la preuve est faite que l'argument de l'immobilisme sacré ne tient pas. L'horizon éthique d'aujourd'hui, écrit Baum, interpelle l'Eglise sur les questions de son «centralisme autoritaire», de «Légalité des hommes et des femmes à la lumière de la révélation divine» et du «sens de la sexualité» en rapport avec la foi catholique. Les progressistes dans ses rangs ne lui demandent pas de

s'inféoder à l'air du temps, mais d'accepter le pari d'une relecture évangélique à la fois fidèle au meilleur de sa tradition et sensible aux richesses humaines que portent les nouveaux signes des temps. Gregory Baum, dans ce livre essentiel, trace la voie de ce catholicisme solidaire.

louiscornellier@parroinfo.net .

Étonnante Église, *L'émergence du catholicisme solidaire*

Gregory Baum, Bellarmin, Montréal, 2006, 232 pages

Catherine Grémion Hubert Touzard

L'ÉGLISE ET LA CONTRACEPTION: L'URGENCE, D'UN CHANGEMENT,

Bayard

«Au cours du siècle que nous venons de vivre, les chrétiens ont su élaborer plus qu'une morale, une véritable spiritualité conjugale... Et cependant, redisons-le, l'Église n'arrive plus à faire entendre cette théologie forte et belle. Elle donne l'impression de s'être fourvoyée dans des problèmes de comportement et une philosophie de la nature qui enferme les personnes dans la loi... En 1968, le pape Paul VI a publié l'encyclique *Humanae vitae*. Dans le contexte historique de cette époque, son enseignement a de toute évidence créé une brisure, une cassure... Une distance s'est instaurée entre la règle éthique donnée par l'Église et les comportements pratiques des couples. Où est le bien? Je crois que cela a engendré un drame spirituel qui blesse notre société... Ce que nous avons décidé en 1968 ne s'est ni pratiqué, ni même pensé. Pour moi, c'est un drame, il n'y a pas d'autre mot. »

(Mgr Georges Gilson, in *Mon pain quotidien*, Bayard, 2002)

L'Église et la contraception L'urgence d'un changement,

Catherine Grémion et Hubert Touzard Éd. Bayard, 2006, 175 pages

Voici un propos particulièrement éclairant sur la question de la contraception et les prises de position qu'elle suscite dans l'Église catholique. Nous le devons à Catherine Grémion, sociologue, et Hubert Touzard, psychologue, tous deux faisant partie d'un groupe d'intellectuels catholiques. En simplifiant et dans le but d'en favoriser la lecture, je crois discerner, dans cet ouvrage, quatre parties essentielles.

1. L'histoire d'une doctrine

Les rédacteurs du texte observent, tout d'abord que l'enseignement du magistère ecclésial n'est plus reçu, ni considéré comme recevable par la grande majorité des couples. Non seulement la parole de l'Église apparaît inacceptable, mais, pire encore, pas réellement fondée.

Reconnaissant que cet enseignement est riche en certains de ses aspects et qu'il indique des repères importants pour l'équilibre d'une vie vraiment humaine, le livre souligne le danger de voir rejeter en bloc l'idéal du mariage chrétien. Néanmoins « à charger la barque inutilement ou sans raison, celle-ci coule ou les passagers désertent » (p. 17).

Il semble bien, en effet, que la rigidité de l'enseignement de l'Église a contribué à éloigner du christianisme nombre de couples catholiques, des femmes en particulier. Ceci est d'autant plus manifeste que beaucoup de chrétiens ne retrouvent pas dans le message biblique les préceptes qu'ils sont appelés à suivre. Ainsi, on cherche en vain dans l'Évangile une allusion à la fécondité. Pour saint Paul, l'union des époux est orientée vers la sainteté, à l'image de celle du Christ et de son Église (Ep. 5, 21-33). Par contre, pour un saint Augustin, la relation physique n'est acceptée qu'orientée vers la fécondité.

2. Une élaboration sinieuse

L'encyclique *humanae vitae* est publiée par le pape Paul VI le 25 juillet 1968. Ce document est le résultat d'une préparation à la fois longue, laborieuse et sinieuse. Dès 1963, Jean XXIII avait créé une commission de six personnes chargées de réfléchir au problème de la limitation des naissances. Lors de la troisième session du Concile, Paul VI retirait le sujet de l'ordre du jour de l'assemblée conciliaire et renforçait la commission en élargissant sa composition. Celle-ci sera élargie une deuxième fois: 58 membres dont 34 laïcs (dont cinq femmes). C'est par 52 voix qu'elle se prononce pour un net assouplissement de la position de l'Église sur le sujet. Ce n'est pas tout: sur les conseils du cardinal Ottaviani, le pape va nommer 16 cardinaux et évêques comme membres de la commission.

En fait, le débat entre théologiens va se terminer par un vote qu'on peut qualifier d'historique " La doctrine de l'encyclique *Casti connubii* est-elle irréfutable? La contraception artificielle est-elle une violation intrinsèquement mauvaise de la loi naturelle ? » Le résultat sera le suivant: non aux deux questions par 15 voix contre 4. Le pape, encore hésitant, multiplie les consultations supplémentaires et, en dernier lieu, se range à l'opinion du Cardinal Wojtyła (le futur Jean-Paul II) et de la commission qu'il a constituée à Cracovie: « Tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie. » C'est un retournement complet et inattendu du texte annoncé, par rapport aux avis majoritaires de la commission pontificale.

3. Une réception mouvementée

La réception de l'encyclique *Humanae vitae* a été particulièrement houleuse, notamment dans les pays anglo-saxons, mais aussi en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas. En France, une note pastorale des évêques, votée à l'Assemblée plénière de Lourdes, en novembre 1968, prend soin de rappeler que l'encyclique n'est pas "infaillible". Elle recommande de se conformer vis-à-vis des époux à la loi de croissance. Un paragraphe précise que « la contraception est toujours un désordre, mais que ce désordre n'est pas toujours coupable ». Néanmoins, l'enseignement officiel de l'Église catholique, dans ses principes, ne va pas, varier, comme en témoigne, en 1981, l'exhortation apostolique de Jean-Paul II sur la famille.

Les auteurs du livre ici présenté remettent en cause le caractère « pas très naturel » des méthodes dites « naturelles ». Ils invitent les théologiens à dépasser une morale de l'acte pour adopter une morale de l'intention. Ils privilégient une attitude qui dissocie l'union charnelle des époux et la fécondité immédiate, pour aller dans le sens d'une fécondité globale du couple. C'était la proposition de la commission pontificale constituée par Paul VI en 1966 (p. 150).

4. Une importante question ecclésiologique

La crise soulevée par *Humanae vitae* pose une question importante d'ordre ecclésiologique: celle du rapport entre l'autorité du magistère ecclésial (de Rome en l'occurrence) et « le sens chrétien » des fidèles. Il est incontestable que la « non-réception » très générale de l'encyclique - du moins en Occident - s'est soldée par un discrédit grave et durable de l'image de l'Église. Le Père Yves Congar - en tant qu'ecclésiologue averti - critiquera le caractère « pyramidal et monarchique » du document. Le point le plus important est que « tout -se passe, quelles que soient les déclarations faites, comme si tout le Saint-Esprit promis à l'Église était accordé à un seul, et que celui-ci puisse décider solitairement de façon souveraine (..)/1 se pourrait que Rome ait perdu en un coup, ce qu'elle a mis seize siècles à construire »

Comment sous-estimer que, en ce domaine de la morale conjugale et sexuelle, les laïcs chrétiens sont les Premiers concernés) n'est-ce pas un lieu où s'exerce éminemment « le sens de la foi » des baptisés? Il est courant de l'entendre dire au niveau des principes, mais qu'en est-il dans leur application effective?

Au total, un livre bien documenté et qui donne à penser ..

Jean Rigal - *Le Courrier de Jonas*, no 36

Un défi au leadership Moral

Le Devoir, lundi 28 décembre 1981

par David J. Roy

L'auteur est médecin et directeur du centre de bioéthique à l'institut de recherches cliniques de Montréal. Il réagit ici à la récente lettre pastorale de Jean-Paul II sur la famille dans le monde moderne. «Familiaris Consortio».

La pastorale sur la famille chrétienne dans le monde moderne tout en acclamant la famille dans un monde idéal reconnaît son impuissance à résoudre les problèmes que pose le monde réel. Les contradictions d'importance que renferme cette lettre feront qu'il sera intellectuellement difficile pour les catholiques, sans parler des autres, de prendre au

sérieux certaines des hautes exigences du pape en plus de relever le défi qu'elles représentent. En tant qu'appel prophétique à la sainteté cette lettre mérite notre respect. Mais en tant que manifestation de leadership moral, elle ne tranche pas les questions controversées où ce leadership s'avère si nécessaire.

Voici quelques exemples précis:

* On exhorte les prêtres à venir en aide aux catholiques divorcés et remariés. de veiller à ce que les couples ne se considèrent pas comme séparés de l'Église. Mais comment le faire si on les exclut du sacrement de l'Eucharistie destiné précisément à exprimer leur union à l'Église.

* Si la sexualité n'est vraiment humaine que lorsqu'elle fait partie intégrante de la promesse de s'aimer jusqu'à ce que «la mort nous sépare» comment les partenaires d'un amour mort en même temps que d'un mariage indissoluble pourront-ils jamais donner à leur sexualité une expression humaine"

* Comment peut-on s'attendre si l'on veut être réaliste à ce qu'un couple de divorcés remariés qui s'aiment demeure uni pour le bien des enfants. sans exprimer son amour sexuellement Nul n'est moralement tenu à l'impossible

* L'Église condamne comme portant gravement atteinte à la dignité et à la justice humaines toutes les dispositions des gouvernements ou d'autres autorités civiles qui tentent de limiter de quelque façon que ce soit, la liberté des couples dans les décisions qui concernent leurs enfants. Le pape n'use-t-il pas précisément de la force d'une position morale sur la contraception pour limiter cette même liberté des catholiques? Bien plus cette position sur la malice morale intrinsèque de la contraception artificielle laisse des doutes: elle a été critiquée et rejetée par des théologiens catholiques.

- ❑ Le pape reconnaît que la surpopulation est un problème grave. Tout ce qu'il suggère pour y faire face, c'est de bannir à nouveau, en des termes sévères, la contraception.
- ❑ Le plaidoyer du pape en faveur de la virginité avant le mariage et sa condamnation de l'exploitation sexuelle des jeunes méritent au plus haut point notre attention. Une grande publication médicale a abondé en ce sens l'an dernier. Cependant, la lettre pastorale indique très peu aux jeunes comment exprimer leur soif d'aimer dans une société où la poursuite de la carrière oblige à retarder le mariage de quelques années alors qu'ils ont déjà la maturité sexuelle.
- ❑ Déclarer que «la vie humaine même affaiblie et souffrante», demeure un don magnifique de la bonté de Dieu » c'est se contenter d'une demi-vérité. Pour ceux que la pauvreté écrase et qui ont peu de chances de s'épanouir, cette déclaration peut avoir des résonances de poésie théologique creuse. Lancer une vie humaine de plus dans le monde est un geste lourd de responsabilité. Poser ce geste dans des circonstances qui offrent à l'enfant des chances minimales de vivre une vie normale n'est guère une façon magnifique de nous montrer responsables comme chrétiens.
- ❑ Le divorce, l'avortement et les problèmes de la contraception ne sont pas les vraies forces qui s'attaquent aujourd'hui à la vie familiale. Ce sont là plutôt des attitudes de défense, si déplacées soient-elles, que prennent les familles parce qu'elles se sentent gravement attaquées. Un leadership moral véritable doit commencer par dénoncer avec une grande acuité de vision les vraies forces du mal qui obligent les gens à agir à l'encontre de leurs espoirs et de leurs idéaux les plus chers.

Homosexualité Et mariage entre conjoints de même sexe

Suite à l'intérêt manifesté pour des rencontres d'échange sur des sujets d'actualité, nous vous, proposons une série de quatre conférences-échanges sur le thème Homosexualité et mariage entre conjoints de même sexe. La question sera abordée sous différents angles

Ces rencontres ont toutes lieu les mardis, de 19h30 à 21 h30

Au sous-sol du presbytère de l'église Saint- Thomas D'Aquin, 311 rue Saint-Thomas Saint-Lambert

8 novembre 2005 Partage sur le point de vue de l'Église catholique
Personne-ressource: Alain Roy, prêtre du diocèse de Montréal

29 novembre L'homosexualité - le point de vue du monde médical

Personne-ressource: Dr Pierre Assalian. Psychiatre

13 décembre Partage d'un croyant homosexuel

Échange avec les participants

10.janvier 2006 Soirée synthèse/échange des participants aux précédentes rencontres

Animateur: Lucien Lemieux, L.Th .. D.Rist.

Unité intemaroissiale Saint-Jude. Saint Lambert. Saint-Thomas d'Aquin

Église Saint-Jude : 955, Chemin Tiffin, Longueuil, 674-7811

Eglise Saint-Lambert : 41, Ave Lorne, Saint Lambert, 671-7544

Eglise Saint Thomas-d'Aquin. : 311, rue St-Thomas, St-Lambert, 671-5721

Colloque

La reconnaissance sociale de la condition homosexuelle: un signe des temps ?

Le samedi, 14 octobre 2006,

de 09h00 à 15h30,

au 6001, av. Christophe Colomb, Montréal.

Dans la perspective de Vatican II particulièrement selon la constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, l'Église est partie prenante de l'aventure humaine et se veut solidaire « des joies et des espoirs des tristesses et des angoisses des hommes de ce temps. »

La reconnaissance sociale de la condition homosexuelle: un signe des temps ?

En février dernier, 19 prêtres associés au Forum André-Naud signaient dans - le journal La Presse - une lettre ouverte adressée aux évêques du Québec. ils y manifestaient leur perplexité et leur désaccord à l'égard de l'attitude globale manifestée par de récentes interventions ecclésiales concernant les personnes homosexuelles. Cette lettre déplorait que les positions officielles de l'Église catholique ne tiennent pas compte de la discrimination historique exercée à l'endroit des gais et des lesbiennes et de leur combat pour contrer l'exclusion sociale et ecclésiale dont ils font l'objet.

Or, dans la perspective de Vatican II - particulièrement selon la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps -, l'Église est partie prenante de l'aventure humaine et se veut solidaire « des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses des hommes de ce temps »). Cela signifie qu'elle a le devoir de discerner dans la foi ce qui, au cœur des interpellations de la culture et des mouvements sociaux, peut enrichir sa compréhension de l'être humain et renouveler sa fidélité à l'Évangile. Le pape Jean XXIII évoquait cette attitude en parlant de la capacité à « lire les signes des temps »).

De nos jours, la reconnaissance sociale des personnes homosexuelles est un phénomène incontournable. Porteuse de richesses et, sans doute, d'ambiguïtés, cette reconnaissance interpelle directement le discours et les pratiques de notre Église. Est-il

possible d'en débattre avec ouverture, sérieux et sérénité ? C'est le pari que veut tenir ce colloque, grâce à l'apport de spécialistes de différents horizons, de témoignages et d'échanges entre personnes engagées dans l'action sociale et pastorale.

QUELQUES TÉMOIGNAGES de participants au colloque

- J'ai apprécié le respect dans la diversité. J'ai beaucoup aimé les témoignages. C'est bon pour moi de lâcher la tête et faire place au réel, au vécu.

Merci j'ai beaucoup aimé et je demeure satisfait et Content. « à Répéter »

- J'ai apprécié la qualité des échanges et le respect des points de vue divergents. J'ai été interpellé spécialement par la générosité des personnes qui ont livré leur témoignage de vie. Ces témoignages étaient un excellent choix pour ajouter une dimension plus humaine aux débats théologiques.

Cette journée me donne espoir qu'un espace pour le dialogue est possible et j'espère que ce dialogue pourra s'élargir dans des milieux plus conservateurs de l'Église.

- J'ai eu l'occasion de partager des interrogations qui me troublent depuis longtemps. J'ai eu à remettre en question quelques-uns de mes à priori. J'ai eu une oreille sympathique à mon intervention et je n'ai pas eu peur de partager. J'ai retrouvé un peu de communauté dans un milieu assez nouveau et étranger

NOTE: Pour accès à une bibliographie "Église et l'homosexualité, consulter le site de Culture et Foi: <http://www.culture-et-foi.com/dossiers/homosexualité/index.htm>

Déclaration d'inclusivité de l'Église Unie St-Jean

Nous, de l'Église Unie St-Jean, croyons que tous les êtres humains ont été créés par Dieu à son image. Nous croyons aussi que Dieu offre son salut à tous les humains et que toutes les personnes qui croient en Jésus-Christ sont membres à part entière de son Église, quels que soient leur origine ethnique, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur âge, leur état civil, leur situation socio-économique ou leurs capacités physiques et intellectuelles; Dieu les adopte comme ses enfants et les aime inconditionnellement.

Nous reconnaissons que les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres ont été et sont encore de nos jours victimes de rejet et de discrimination dans l'Église et dans la société. Nous sommes conscients que l'Église, historiquement, a condamné ces personnes et leur a fermé ses portes. Nous déplorons vivement cette situation. En tant que chrétiens et chrétiennes, nous ne pouvons tolérer l'homophobie ni toute forme d'exclusion, de haine et de violence. Nous devons œuvrer à l'élimination de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle comme de toutes les autres formes de discrimination.

Par conséquent, nous déclarons que l'Église Unie Saint-Jean est une communauté où toutes les personnes sont les bienvenues et où la diversité est reconnue et vécue comme un enrichissement. Nous accueillons, acceptons et soutenons toutes les personnes

qui désirent vivre leur foi avec nous, de même que leur famille et leurs amis, sans égard à leur orientation 'sexuelle, comme Jésus nous invite à le faire. Nous reconnaissons la valeur de leur engagement comme partenaire de vie et nous célébrons des mariages entre personnes de même sexe. Nous espérons comprendre davantage ce que signifie être une communauté inclusive au fur et à mesure que se développeront nos échanges dans un processus continu d'écoute et d'apprentissage réciproques. Nous prions Dieu de nous accompagner tout au long de ce processus et que se vive la réconciliation avec ces personnes que l'ignorance, la peur et les préjugés ont trop longtemps tenues à l'écart de la famille de Dieu.

Eglise Unie St-Jean, octobre 2002

Vatican II

Herméneutique et réception

Gilles Routhier

Collection Héritage et Projet, Fides, 2006, 438 p.

Avec ce livre, qui s'ajoute à beaucoup d'ouvrages et de nombreux articles sur Vatican II, l'auteur fait la preuve une fois de plus qu'il est le plus grand spécialiste de ce concile au Canada et un des plus grands experts dans le monde.

Réjean Plamondon

Vatican II

Herméneutique et réception

Gilles Routhier

À l'occasion du traditionnel échange de vœux de fin d'année avec la curie romaine, le 22 décembre 2005, le pape Benoît XVI fit un exposé magistral sur le concile Vatican II et son héritage. « L'avancée opérée par le Concile vers le monde moderne relève en définitive du problème constant existant entre foi et raison, qui se re-propose toujours sous de nouvelles formes, disait notamment le pape Benoît XVI. Ainsi, nous pouvons aujourd'hui regarder Vatican II avec gratitude. Et si nous le lisons et que nous le recevons guidés par une juste herméneutique, il sera de plus en plus la force nécessaire au renouveau de l'Église. » C'est précisément à ce vœu du pape que répond le dernier ouvrage de Gilles Routhier, professeur à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'université Laval. Les essais présentés dans les différents chapitres de ce livre représentent la réflexion que l'auteur a poursuivie au cours des trois dernières années dans le cadre de son projet de recherche sur « Vatican II et le Québec des années 60 ».

Dans ce nouvel ouvrage, l'auteur reprend, en les approfondissant, certains thèmes qu'il avait soit traités, soit esquissés. Dans un premier temps, il aborde la réception de Vatican II et définit celle-ci comme le processus par lequel une Église locale diocésaine assimile un bien qu'elle n'a pas produit et se l'approprie. Il traite donc des agents de ce processus, des étapes de son parcours ~ et de l'environnement dans lequel il se réalise. Pour lui, dans toute étude sur la réception de Vatican II, les attentes suscitées par le Concile sont ce qu'il y a de plus important, car la réception de l'événement est à la hauteur des attentes suscitées par l'annonce et le déroulement de l'événement.

Si les théologiens ont tendance à ne retenir d'un concile que les textes qui en sont issus, l'auteur souligne que Vatican II fut d'abord un événement, comme l'ont souligné les historiens et un certain nombre de théologiens, et pour en avoir une représentation exacte, il faut donc examiner non seulement les documents conciliaires ainsi que les décisions et les décrets issus du concile, mais aussi les discussions de l'assemblée générale ou des commissions comme elles ont été vécues à Rome et comme elles ont été perçues dans l'univers. L'auteur montre en particulier que les médias ont été un acteur très

Important, sinon le plus important, de la réception de Vatican II.

Au moment de la mise en oeuvre des réformes, un grand nombre de fidèles qui n'avaient pas lu les documents conciliaires avaient déjà une bonne idée de ce que proposait le Concile. L'extraordinaire médiatisation de Vatican II et l'horizon d'attente ainsi créé ont pesé d'un grand poids sur la réception du concile. Pour établir l'horizon d'attente des catholiques du Canada, l'auteur se fonde sur les différentes consultations qui ont été menées au Canada auprès de laïcs, de prêtres, de religieux et de religieuses au cours de la phase préparatoire du Concile et pendant le déroulement de celui-ci. Pour l'auteur, la réception de Vatican II a signifié beaucoup plus que des changements superficiels, mais a engagé l'Église dans un mouvement de renouvellement de sa pensée, de sa conscience et de sa vie, voire dans une véritable conversion qui a entraîné des modifications importantes dans la liturgie, dans la spiritualité et dans les mentalités de l'Église.

Toutefois, si le Concile est plus qu'un ensemble de documents et a été un événement majeur du 20^e siècle, il a également été une expérience exceptionnelle non seulement pour les pères du Concile, mais aussi pour les observateurs et les experts (théologiens) de même que pour ceux qui ont suivi les travaux du Concile. L'« expérience » conciliaire a transformé en profondeur la vie de beaucoup d'évêques et ceux-ci n'allaient plus jamais voir l'Église de la même façon. Les célébrations liturgiques au Concile et les débats sur la liturgie qui ont abouti à la constitution *Sacrosanctum concilium* ont bien montré le souci de l'Église de s'adapter aux différentes cultures et de s'affirmer comme une Église plus universelle que latine. On ne parlait pas encore d'inculturation, mais on allait vers cela.

Les travaux et la réception de Vatican II ont aussi profondément modifié notre vision de l'Église. Depuis Vatican II, on décrit l'Église comme « sacrement du salut », comme peuple de Dieu, comme communion. On est passé d'une conception juridique ou canonique à une vision plus large et plus sociale, plus catholique et plus universelle. L'Église n'est pas une foule de personnes ou de fidèles, c'est un peuple de Dieu en marche; ce peuple occupe le premier rang et c'est à partir de lui qu'on définira toutes les grandes questions, comme la place des ministères et des ministres ainsi que le rôle des Églises locales. À Vatican II, la nécessité, voire l'urgence de la décentralisation du gouvernement de l'Église ont été senties et affirmées avec force, mais sa réalisation se fait attendre. L'enseignement de Vatican II sur la collégialité est important et pertinent, mais (l'a pas encore été mis complètement en oeuvre. Quant au mouvement marial, très florissant avant Vatican II, il a subi une éclipse importante et, dans certains cas, il s'est engagé dans la voie de la résistance aux changements.

La réflexion de Gilles Routhier sur l'interprétation du concile est fascinante et fait entrer les jeunes générations dans un autre monde. Dès sa convocation par Jean XXIII, en 1959, le Concile avait suscité des attentes immenses non seulement chez les catholiques, mais aussi chez les chrétiens des autres confessions et même dans le monde non chrétien ou athée. Les quatre sessions et les décisions du Concile ont suscité un grand enthousiasme et ont été vécues dans une sorte d'emballlement généralisé. Mais quarante ans plus tard, la magie de Vatican II, dont on avait parlé comme une nouvelle Pentecôte ou un nouveau printemps, ne semble plus jouer. Malgré le Concile, la déchristianisation se poursuivait à un rythme accéléré avec une baisse effarante de la pratique religieuse et du nombre des vocations sacerdotales et religieuses. Dans certains milieux, on n'a pas mis de temps à tenir le Concile responsable de cette situation. L'opposition, marginale et minoritaire jusque là, a vite pris de l'ampleur. Même dans les milieux : les plus favorables à Vatican II, on se demandait s'il ne fallait pas ralentir la mise en oeuvre des orientations et décisions du concile, puisque le Concile semblait être la source de tous problèmes de l'Église.

Ce que j'admire dans cet ouvrage, c'est que l'auteur fait une présentation complète, très bien documentée et fort nuancée de tous les travaux de Vatican II. Il semble faire siens les principes herméneutiques de Vatican II qui ont été proposés par le théologien Walter Kasper (maintenant cardinal). Il met en garde contre le danger d'isoler certains textes et certains aspects, mais ajoute qu'il faut plutôt les considérer dans leur intégralité et dans la fidélité à la lettre et à l'esprit du Concile. Enfin Vatican II doit, comme tous les autres conciles, être compris à la lumière de la tradition globale de l'Église. Cet ouvrage brille par la qualité de sa documentation non seulement pour les travaux du Concile à Rome, mais aussi pour tout ce qui touche la préparation et le déroulement du Concile et sa réception dans les diocèses du Québec depuis la convocation du Concile jusqu'à maintenant. L'auteur souligne que Vatican II a été un grand moment dans la vie de l'Église et que ses retombées sont importantes, mais il note que certains thèmes conciliaires majeurs, comme la collégialité épiscopale, les conférences épiscopales, l'Église locale, la décentralisation du gouvernement de l'Église, les rapports entre l'Église catholique et les autres Églises chrétiennes, n'ont pas été complètement oubliés, mais ne suscitent plus le même intérêt que pendant le Concile.

Dès la fin du Concile, la Curie a retrouvé son pouvoir et il semble que Paul VI a manqué de courage pour la réformer comme cela avait été demandé au Concile. Et, au moment de l'élection de son successeur, Jean-Paul II a finalement été un choix de compromis entre les pro et les anti-Concile, et ses proches collaborateurs, à commencer par le cardinal Ratzinger, l'ont mis en garde contre les excès du Concile et contre les risques de la collégialité, comme cela est apparu clairement lors du Synode de 1985.

Vatican II a modifié en profondeur la vie de l'Église et façonné les mentalités et les spiritualités, il a touché l'ensemble du peuple chrétien et permis l'émergence d'une figure nouvelle du catholicisme, mais son héritage demeure fragile et constamment menacé. Vatican II n'a pas réglé tous les problèmes, mais il a bien saisi la diversité culturelle de notre monde et en a tiré les conséquences pour l'expression du mystère chrétien et l'annonce de l'Évangile.

Avec ce livre, qui s'ajoute à beaucoup d'ouvrages et de nombreux articles sur Vatican II, l'auteur fait la preuve une fois de plus qu'il est le plus grand spécialiste de ce concile au Canada et un des plus grands experts dans le monde.

Réjean P]amondon

Congrès de fondation du Forum André-Naud

Ouverture : 10h

A.M : **Modératrice: IsaBelle Couillard**

10h : Présentation mutuelle par équipes diocésaines et prière

10h15 : Le Forum André-Naud - Le projet, la réalité. l'avenir Par Claude Lefebvre

10h25 : Présentation du Concile Vatican II Par LucienLemieux

11 h : Travail en ateliers (en équipes diocésaines)
*Comment vit-on les intuitions du Concile dans notre Église locale?
*Quels en sont les acquis et les faiblesses?

11 h30 : Plénière
* Résultat de nos échanges
* Pertinence du Forum André-Naud dans ce contexte

12h: Diner

P.M. Modérateur : André Beauchamp

13h15 : Retour sur une douzaine de propositions (déjà discutées en rencontres locales) qui définissent le Forum. Dans ses objectifs, son membership, sa structure, ses moyens d'action privilégiés, ses ressources.
Ces propositions apparaissent dans la brochure: elles seront discutées et soumises au vote de l'assemblée.

Pause –

- Désignation des responsables locaux (également délégués au sein de l'équipe d'animation nationale.)
- Désignation de l'exécutif par l'équipe d'animation (dès maintenant ou reportée)

17h : Conclusion du Congrès et « on lève son verre ... pour le nouveau-né»

17h30 : Souper et Bonne route

LAISSEZ-VOUS MENER PAR L'ESPRIT

[k524]

Laissez-vous mener par l'Esprit Sur les chemins de la justice Le vent de Dieu qui vous a pris Fera de vous des êtres libres

Finis le temps des pas comptés
Finies les peurs qui défigurent!
L'amour se donne sans compter
Il est pour vous la vraie mesure

Vous n'êtes plus des apprentis
Suivant les règles de vos pères
L'amour invente votre vie
Improviser à sa lumière!

L'Esprit se joint à votre esprit
Pour murmurer « Dieu notre Père »
L'amour vous donne un cœur de fils
Et sa chaleur vous fait renaître

<p style="text-align: center;">Propositions concernant la nature, les objectifs, la structure et le fonctionnement du Forum André-Naud</p>

Énoncés qui définissent et décrivent le F.A.N.

Soumis au débat et vote de l'assemblée de fondation; [et adoptés aux 2/3 des voix.]

□ **Nature et objectifs**

1. Le mouvement Forum André-Naud se définit à la fois comme une ressource de formation permanente pour ses membres en vue d'une pensée théologique personnelle et d'une prise de parole responsable et libre; et aussi comme soutien et cadre pour la prise de parole elle-même personnelle ou collective, au sein de l'Église et dans le monde.
2. Le F.A.N. considère comme références fondatrices et sources d'inspiration privilégiées les apports significatifs du Concile Vatican II à la vie de l'Église d'une part, et les travaux d'André Naud sur la liberté dans la foi et le respect de l'intelligence d'autre part.
3. Le F.A.N. veut être accessible à tous les chrétiens (es) engagés (es) activement dans l'agir de l'Église et souhaite en regrouper éventuellement un grand nombre. Il n'est pas réservé à des spécialistes. Il ambitionne de refléter et de développer une opinion publique dans l'Eglise et devenir ainsi une expression valable du « sensus fidelium ».

□ **Membership**

4. Membre : Peut devenir membre tout chrétien(ne) engagé(e) dans l'activité pastorale, qui accepte les objectifs, paye sa cotisation et dont la candidature est acceptée par l'exécutif.

Avons-nous des opinions à partager quant à la participation éventuelle, comme membre d'évêques et de vicaires.

Les sympathisant.

Les abonnés à l'information.

□ **Structure et fonctionnement**

5. Le F.A.N. cherche à constituer au niveau diocésain ou inter-diocésain des

équipes locales qui poursuivront les objectifs mentionnés au sein de leurs Églises respectives. A ce niveau les participants chargeront un homme et une femme, dans la mesure du possible, de l'animation du groupe.

6. Les personnes agiront comme déléguées au sein de l'équipe nationale (ainsi constituée) et éliront l'exécutif du Forum pour un mandat déterminé.

□ **Moyens d'action privilégiés**

7. L'assemblée générale détermine un thème, d'observation, de réflexion et d'engagement (voir – juger - agir) pour les deux années à venir (à la manière des mouvements d'Action Catholique). Au terme du processus -.if fait rapport - prend position – recherche le dialogue...
8. Une revue ou brochure ou bulletin de liaison - propre au mouvement - publiée environ trois fois par année (cf Jonas en France) apparaît un moyen privilégié dans la poursuite de nos objectifs et de formation et de prise de parole et de soutien mutuel.
9. L'assemblée générale ou l'équipe nationale peut confier à un comité ad hoc la charge d'un dossier particulier. Ex. Le suivi du dossier sur la condition homosexuelle.

□ **Ressources :**

10. Le F.A.N. va rechercher la collaboration et l'apport de théologiennes et théologiens dans les différents diocèses où il s'implantera ainsi qu'au niveau de l'équipe nationale.
11. Le F.A.N. va poursuivre ses objectifs en communion et synergie avec d'autres mouvements d'Église apparentés (Culture et Foi, Femmes et Ministères, l'Autre Parole etc...
12. L'assemblée générale établit le montant de la cotisation annuelle (à partir de 2007) pour chacune des catégories.

Garder les mêmes montants pour les catégories sympathisant et abonnés à l'information.

Pour les membres on suggère 50\$ quand il s'agit de la première inscription et 25\$ pour renouveler avec invitation à donner plus si le membre le juge bon.